



الاوراسي سلسلة
Chaine El Aurassi



Rapport de Gestion du
Conseil d'Administration
Exercice 2025



Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme
EGH Chaîne El-Aurassi
www.elaurassi.dz

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	01
2	PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	02
3	ORGANES DE GESTION ET CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE	10
4	ETAT D'APPLICATION DES NOTES, CIRCULAIRES ET ORIENTATIONS ÉMISES PAR LE GROUPE HTT	28
5	BILAN DE L'EXERCICE	29
6	ANALYSE DE LA PRODUCTION PHYSIQUE	39
7	ANALYSE DES COMPTES DE RÉSULTATS	42
8	ANALYSE FINANCIÈRE	49
9	SITUATION DES CRÉANCES SUR CLIENTS	52
10	RESSOURCES HUMAINES	58
11	DÉVELOPPEMENT ET MAINTENANCE	62
12	ENDETTEMENT	63
13	AUDIT INTERNE	65
14	PERSPECTIVES ET VOIES DE DÉVELOPPEMENT	67
15	CONCLUSION	68

1) INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2025 a été élaboré conformément à la note d'orientation du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme référencée PDG/013/2026 du 5 février 2026, portant rapport de gestion type venant harmoniser la présentation du document soumis à l'Assemblée générale Ordinaire.

Les comptes sociaux de l'EGH Chaîne El-Aurassi pour l'exercice 2025 sont établis conformément au référentiel de la loi 07/11 du 25 novembre 2007 portant Système Comptable Financier, et se présentent en données comparatives avec les états financiers de l'exercice 2024, arrêtés selon le même référentiel comptable.

Il s'articule autour des axes suivants :

Présentation de l'entreprise

Organes de gestion et du contrôle de l'entreprise

Etat d'application des notes, circulaires et orientations émises par le groupe HTT

Bilan de l'exercice

Analyse de la production physique

Analyse des comptes de résultats

Analyse financière

Situation des créances sur clients

Ressources humaines

Développement et maintenance

Endettement

Audit interne

Perspectives et voies de développement.

2) PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise de Gestion Hôtelière « Chaîne El-Aurassi » est composée de quatre (04) unités hôtelières, dont trois (03) unités situées dans le sud-Est et le Sud-Ouest, unités rattachées depuis le 1er Janvier 2010 à l'EGH CHAINE EL-AURASSI, en exécution d'une résolution du Conseil des Participations de l'État prise en sa séance du 04 Octobre 2009.

Cette résolution a été entérinée sur le plan réglementaire et statutaire, par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, tenue en sa séance du 14 Décembre 2009.

Il s'agit des unités hôtelières, Rym de Béni-Abbès, El Mehri d'Ouargla, El-Boustène de Ménéa, auxquels s'ajoute l'hôtel El-Aurassi, qui constitue la principale entité, érigée également en unité hôtelière, faisant office de Direction Générale.

2.1. Historique de l'unité principale El-Aurassi

Cet établissement classé cinq (05) étoiles, a été inauguré et ouvert à la clientèle le 2 Mai 1975, ayant fait partie du patrimoine des Entreprises Nationales SONATOUR, puis ALTOUR et enfin l'ONCC (Office National des Congrès et Conférences).

En 1983, à la faveur d'une restructuration organique, l'hôtel est érigé en Entreprise Socialiste.

Le 12 février 1991, l'hôtel change de statut juridique et passe en la forme d'une Entreprise Publique Économique, société par actions au capital social de 40 Millions de dinars.

Ce capital était matérialisé par 400 actions d'une valeur nominale de 100.000 DA chacune, et détenue initialement par :

Le Fonds de Participation Services : 40%

Le Fonds de Participation Industries Diverses : 30%

Le Fonds de Participation Construction : 30%

En application de l'ordonnance N° 95-25 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les actions de l'hôtel ont été intégralement transférées au profit du Holding Public Services.

En 1995, dans un souci de renforcement de la capacité financière de l'hôtel, une augmentation du capital par incorporation de l'écart de réévaluation a été décidée par l'actionnaire unique, l'ex : Holding Public Services.

Cette recapitalisation interne a permis au capital social de passer de 40 Millions de dinars à 1,5 Milliards de dinars, par émission de 14.600 actions gratuites d'une valeur nominale de 100.000 DA au profit de l'ex : actionnaire unique, la Société de Gestion des Participations de l'Etat, Tourisme et Hôtellerie.

Une transformation juridique de cette société de gestion est intervenue en 2015, en la forme d'un Groupe hôtelier dénommé, « Groupe Hôtellerie Tourisme & Thermalisme », composé de quinze (17) filiales réparties à travers les régions du pays.

2.2. Organigramme unité EL-Aurassi et unités du Sud

2.2.1. Liste de l'équipe dirigeante de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI au 31/12/2025

Président Directeur Général

DERRADJI Wissam Nacim Abdeltif

Directeur de l'Hébergement

TAFTICHT Fayçal

Directeur Commercial par intérim

RAHMANI Toufik

Directeur des Approvisionnements

KAINNOU Kamel

Directeur du Personnel et des Moyens

BOULARAS Habib

Directeur des Équipements et de la Maintenance par intérim

BOUZIDI Lamine

Directeur Financier et Comptable

CHAIBEDERRAINE Abdelhakim

Directeur de l'hôtel El Mehri

SAGHI Aïssa

Directeur de l'hôtel El Boustene

AKERMA Boualem

Directeur de l'hôtel Rym par intérim

SOUDANI Mohamed

2.2.2. Unité El-Aurassi

L'entité principale El Aurassi, faisant office de Direction Générale de la chaîne est organisée en Société par actions au capital de : 1.500.000.000 DA détenu à 80% par l'Etat et 20% par les petits porteurs et institutionnels.

Siège social : 2 Bd Frantz-Fanon – Les Tagarins – Alger.

Direction Générale

- Secrétariat Direction Générale
- Audit Interne
- Cellule Informatique
- Bureau des Marchés
- Service hygiène et sécurité
- Contentieux

Direction de l'Hébergement

- Conciergerie
- Business -Center
- Standard
- Réception
- Caisse – réception
- Etages
- Lingerie
- Fitness
- Bureau aéroport

Direction de la Restauration

- Restaurant "Les TAGARINS"
- Restaurant "DRIBA SHOP"
- Restaurant Algérien "DAQDAQ"
- Restaurant Italien "FIBONACCI"
- Barbecue
- Room Services
- Cuisine des Banquets
- Cuisine "Les TAGARINS"
- Cuisine "DAQDAQ"
- Cuisine "FIBONACCI"
- Cuisine "DRIBA Shop"
- Brigade Petit Déjeuner
- SEVENTY FIVE " Piano Bar".
- FOGGARA TEA

Direction Commerciale

- Structure chargée de la Mise en place

Direction du Personnel et des Moyens

- Sous-Direction du Personnel et des moyens
- SCE Gestion du personnel
- SCE Œuvres Sociales
- Formation Professionnelle & Apprentissage
- Parc Auto
- Salle des Archives

Direction des Finances et de la Comptabilité

- Sous-Direction Financière et Comptable
- SCE Comptabilité Générale
- SCE Trésorerie
- SCE Recouvrement & Facturation
- Cellule Contrôle
- Cellule Bourse.

Direction des Équipements et de la Maintenance

- Équipements
 - ✓ Gestion Administrative des investissements
 - ✓ Magasin / Équipements
- Maintenance
 - ✓ Chaufferie
 - ✓ Maçonnerie / peinture
 - ✓ Électricité
 - ✓ Plomberie
 - ✓ Sonorisation
 - ✓ Téléphone
 - ✓ Tapisserie / Menuiserie
 - ✓ Froid / électroménager
 - ✓ Ascenseurs

Direction des Approvisionnements

- Economat
- Papeterie
- Structure Approvisionnements
- Magasin Technique
- Magasins Stocks Communs
- Magasins Stocks Economat

2.2.3. Unités du sud :

A l'inverse de l'unité principale, qui disposant d'une très grande capacité hôtelière, d'un standing de haut niveau, nécessitant un personnel professionnel de qualité et des compétences dans le management, les unités du Sud, rattachées à l'EGH Chaîne EL-Aurassi, de part leur capacité, leur classification, leur niveau d'activité, sans oublier les difficultés de recrutement d'un personnel de qualité dans la région, ces entités ont été toutes dotées de structures légères avec l'assistance soutenue de la Direction Générale, sur l'ensemble des volets visant l'activité dans son entièreté.

Ces unités disposent pour chacune d'elle des capacités hôtelières ci-après :

Unité El-Boustène (MENE) :

Hébergement :

- Nombre de chambres ; 60 Chambres dont 07 Suites
- Capacité lits : 120 Lits

Restauration :

- Nombre de restaurant ; Un (01)
- Capacité couverts 60 couverts

Unité Rym (BENI-ABBES) :

Hébergement :

- Nombre de chambres : 122 Chambres dont 07 Bungalows
- Capacité Lits : 244 Lits

Restauration :

- Nombre de restaurant ; Un (01)
- Capacité couverts : 86 Couverts

Unité Mehri (OUARGLA)

Hébergement :

- Nombre de chambres 31 Chambres dont 07 Suites
- Capacité Lits : 62 Lits

Restauration :

- Nombre de restaurant : Un (01)
- Capacité Couverts : 60 Couverts

2.3. Règlements :

Le secteur du tourisme est régi par le décret exécutif N° 2000-46 du 1er Mars 2000, complété, définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur exploitation et le décret exécutif N° 2000-130, modifié, du 11 juin 2000 fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers.

Le secteur du tourisme est régi également par le décret exécutif N°19-158 du 30 Avril 2019 définissant les établissements hôteliers et fixant les conditions et les modalités de leur exploitation, de leur classement et l'agrément de leur gérant.

2.4. Caractéristiques essentielles de l'activité :

L'unité principale El-Aurassi a opté depuis sa création pour un mode d'organisation fonctionnel, les activités ont été découpées en des fonctions spécialisées, marquées par une forte différenciation.

Les activités de l'entité s'établissent comme suit :

- Hébergement
- Restauration
- Conférences / Réunions
- Équipements d'animation
- Autres prestations

L'établissement est doté d'une capacité technique assez importante, représentant une gamme assez large de prestations.

Ses moyens d'exploitation installés, dûment actualisés et mis à niveau aux standards internationaux, par suite des travaux de rénovation et de réhabilitation engagés en Novembre 2009 et réceptionnés en Mars 2012, sont repris par activité comme suit :

Hébergement :

- Nombre de chambres : 453
- Capacité : 604 lits

Restauration :

Nombre : 05 Restaurants

- | | |
|----------------------------------|--------------|
| ➤ Restaurant "LES TAGARINS" | 180 couverts |
| ➤ Restaurant "DRIBA SHOP" | 120 couverts |
| ➤ Restaurant Italien "FIBONACCI" | 180 couverts |
| ➤ Restaurant Algérien "DAQDAQ" | 80 couverts |
| ➤ Barbecue dénommé "BRASERO" | 60 couverts |

Capacité couverts : environ 560 Couverts.

Capacité Conférences / Meetings :

L'offre de base de l'unité principale El-Aurassi porte sur l'organisation de congrès et conférences, grâce à sa position de leader, de par sa capacité en salles de réunions au nombre de huit (8) salles.

Toutes les salles sont équipées de nouveaux équipements en matière de sonorisation avec possibilités de traduction simultanée en huit langues.

L'unité principale El-Aurassi dispose également d'un secrétariat technique pour les besoins des conférences. L'unité dispose d'un matériel audiovisuel de qualité et de génération récente, répondant à la demande de la clientèle.

Équipements d'Animation :

- Piscine
- Cinq (05) courts de tennis
- Night Club
- Fitness

Autres Prestations :

Business Center : Envois de fax, travaux de secrétariat, Internet, Wifi dans les chambres et sur les espaces publics etc....

Agence bancaire et change : CPA

Compagnies aériennes : Air Algérie, ITA.

Navette directe aéroport d'Alger

Parking de 750 places

Location de boutiques (Niveau D).

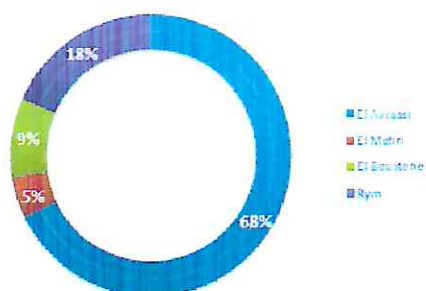
Location de bureaux (Niveau C).

Location de bureaux (Niveau A).

La chaîne El-Aurassi dispose d'une offre d'accueil en hébergement de 666 chambres, et d'une capacité totale des restaurants et des salles des banquets de 1 826 couverts, répartie comme suit :

CAPACITE D'ACCUEIL CHAÎNE EL AURASSI

Part chambres en % par unité



CHAÎNE EL AURASSI

Capacité totale

4 HOTELS

3 et 5 étoiles

666 chambres

1023 lits

Restaurants
766 couverts

Salles
1060 couverts

Capacité Hébergement

Capacité Restauration

Chambres	Lits
666	1023

Restaurants	Salles
766	1060

Unité	Chambres	Lits	Restaurants	Salles
El Aurassi Alger ***** 1	453	604	560	1000
El Mehri Ouargla ***	31	62	60	20
El Boustene Ménée ***	60	120	60	20
Rym Beni Abbas ***	122	237	86	20

1 dont 1 suite Présidentielle, 8 Appartements, 14 suites Seniors et 16 suites Juniors

3 Organes de gestions et du contrôle de l'entreprise

3.1 l'Assemblée générale :

3.1.1 Activité de l'Assemblée Générale.

Le 15 juin 2025, a été tenu l'assemblée générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne El-Aurassi au siège de la SPA EGH Chaîne El-Aurassi convoqué par le conseil d'administration à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrit à l'ordre du jour.

- 1 Examen du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.
- 2 Examen des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024.
- 3 Affectation des résultats de l'exercice 2024.
- 4 Rémunération des administrateurs.
- 5 Honoraires du commissaire aux comptes.
- 6 Reconfiguration du conseil d'administration.
- 7 Divers

3.1.2 Etat d'application des résolutions de l'AGO

N° d'Ordre	Résolutions	Etat d'exécution au 31 Décembre 2025
1 ^{ère} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL- AURASSI : - Après présentation par le Président Directeur Général de son rapport de gestion ; - Après présentation par le Commissaire aux comptes de son rapport ; - Après avoir entendu les explications complémentaires exposées verbalement ; 1- Approuve les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 avec : - Un total net du bilan de : 10.269.159.611,52 DA - Un Résultat bénéficiaire net de : 400.425.873,98 DA - Un réajustement du compte report à nouveau de : -397.103.660,56 DA 2- Donne quitus de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024. 3- Mande le Conseil d'Administration à l'effet de prendre en charge les remarques et les recommandations du Commissaire aux comptes.	<u>Appliquée</u>
2 ^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI, décide d'affecter le résultat bénéficiaire net de l'exercice 2024 d'un montant de 400.425.873,98 DA au compte « report à nouveau ».	<u>Appliquée</u>

3^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Spa EGH CHAINE EL-AURASSI : 1. Arrête le taux, de la partie variable de l'exercice 2024, du cadre Dirigeant Principal de la société, à quatre-vingt-dix (90) %. Les sommes déjà perçues seront déduits du montant global de la partie variable. 2. Arrête le taux, de la partie variable de l'exercice 2024, des cadres Dirigeants de la société, à soixante (60) %. Les avances déjà perçues seront déduits du montant global de la partie variable.	<u>Appliquée</u>
4^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL-AURASSI, ayant constaté l'importance des créances de la société durant l'exercice 2024: 1. Réitère sa résolution n°06 adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire de relative à l'exercice 2023, et mande, à nouveau, le Conseil d'Administration à l'effet d'accorder une attention particulière aux créances de la société et de prendre, toutes les mesures administratives et judiciaires qui s'imposent pour le recouvrement de ces créances. 2. Mande le Conseil d'Administration, à l'effet de veiller à la mise en place des procédures, ou l'adaptation des procédures existantes, afin d'assurer à ce que le paiement au comptant soit la règle générale au niveau de la société. Un rapport périodique sur les mesures prises et l'avancement du recouvrement de ces créances doit être communiqué au Conseil d'Administration lors de chaque réunion.	<u>Appliquée</u> <u>Actualisation des procédures en cours</u>
5^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI mande le Conseil d'Administration à l'effet d'accorder une attention particulière aux offerts et gratitudes notamment au niveau des unités ayant affiché un déficit. Ces offerts et gratitudes doivent être exclusivement destinées à des fins commerciales. Une procédure relative aux offerts et gratitudes doit être mise en place, accompagnée d'un suivi rigoureux pour garantir le respect strict de cette procédure.	<u>Appliquée</u>
6^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI mande le Conseil d'Administration de porter la plus grande attention aux notes et aux instructions émises par le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme notamment celles encadrant le fonctionnement du Conseil d'Administration, la désignation des cadres dirigeants et leurs rémunérations ainsi que le recrutement et le redéploiement du personnel.	<u>Appliquée</u>

7^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI ayant constaté l'importance des écarts d'inventaire, mande le Conseil D'Administration à l'effet d'apporter les éclaircissements et justificatifs concernant les écarts enregistrés au niveau des stocks, de situer les responsabilités et de prendre les mesures administratives et réglementaires qui s'imposent.	<u>En cours d'application.</u> <u>Assainissement prévu durant l'exercice 2026</u>
8^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de Spa EGH CHAINE EL AURASSI mande le conseil d'administration à l'effet de garantir l'efficacité de la structure d'audit interne en veillant à la doter en ressources et compétences nécessaires et en s'assurant que le programme annuel d'audit, approuvé par le Conseil d'Administration avant le début de chaque exercice, englobe les principaux risques auxquels l'entreprise est confrontée.	<u>En cours d'application.</u> <u>Processus de renforcement en moyens humains engagé. Il entrera en vigueur durant l'exercice 2026</u>
9^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de Spa EGH CHAINE EL AURASSI mande le Conseil d'Administration à l'effet d'examiner l'organisation interne de la société et de prévoir l'actualisation de l'organigramme tout en dotant les postes vacants des profils et compétences adéquats.	<u>En cours d'application.</u> <u>Travaux d'actualisation de l'organisation engagés.</u>
10^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de Spa EGH CHAINE EL AURASSI mande le Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une analyse approfondie de la situation des unités du sud afin : 1. D'évaluer l'état des différentes unités. 2. D'identifier les causes de la non atteinte des objectifs au niveau de ces unités, 3. De mettre en place un plan de redressement adapté à chaque unité, 4. De suivre et d'évaluer régulièrement l'activité de ces unités à travers des évaluations trimestrielles.	<u>En cours d'application</u>
11^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI mande le Conseil d'Administration à l'effet de procéder au règlement des honoraires du Commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 2024, déduction faite des sommes déjà versées et ce, conformément à la convention conclue entre la société et le commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission légale de vérification et de certification des comptes de la société.	<u>Appliquée</u>
12^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI prend acte de la tenue de deux réunions supplémentaires du Conseil d'Administration durant l'exercice 2024 et autorise, à titre de régularisation, leurs comptabilisations en tant que charges d'exploitation.	<u>Appliquée</u>

13^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI : 1. Décide de mettre fin, à sa demande, au mandat d'Administrateur exercé à la Spa EGH CHAINE EL AURASSI, par Monsieur AIT HABOUCHE Smail et de le remplacer par Monsieur SAHRI Tahar, pour la durée restante de son mandat. 2. Décide de désigner, Monsieur GUESSOUM Rabah, en qualité d'administrateur, représentant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme, pour un mandat de trois (03) années à compter de ce Jour. 3. Prend acte de la nouvelle composition du Conseil d'Administration de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI qui se présente comme suit : - M.DERRADJI Wissem Abdeltif, Président - M.BENHAMOUDA Hamza, Administrateur, - M.SAHRI Tahar, Administrateur, - M.GUESSOUM Rabah, Administrateur, - M.BELAYAT Ahmed, Administrateur, - M.LARBI Abderrahmane, Administrateur, - M.BENCHERIFA Maamer, Administrateur, - M.OUBERRANE Hacene, Administrateur.	<u>Appliquée</u>
14^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI alloue aux membres du Conseil d'Administration une somme fixée à trente mille (30.000,00) DA, net, par administrateur et par réunion du Conseil d'Administration au titre des jetons de présence. Les jetons de présence ne sont dus que pour les présences effectives aux réunions du Conseil d'Administration. Une provision annuelle correspondant au paiement des jetons de présence de six (06) réunions du Conseil d'Administration sera portée aux charges d'exploitation de l'entreprise. Les frais exposés à l'occasion de toutes les réunions du Conseil d'Administration (transport, restauration, hébergement, etc...) sont supportés ou remboursés par l'entreprise. A titre exceptionnel, ce nombre peut être dépassé, à charge pour le Conseil d'Administration de donner les justifications nécessaires à l'Assemblée Générale.	<u>Appliquée</u>
15^{ème} Résolution	L'Assemblée Générale Ordinaire de la Spa EGH CHAINE EL AURASSI donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'accomplir les formalités légales et réglementaires notamment le dépôt dans un délai de 30 jours des comptes sociaux et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire au Centre National du Registre de Commerce, chargé des publicités réglementaires obligatoires.	<u>Appliquée</u>

3.2 Conseil d'administration :

3.2.1 Composition du conseil d'administration.

La composition du conseil d'administration de l'entreprise de gestion hôtelière Chaîne El-Aurassi incluant les membres de droit élus et dont les administrateurs ont pris acte en date du 26 février 2025, s'établit comme suit :

Président :	Monsieur	DERRADJI Wisam Nacim Abdeltif	
Administrateurs :	Messieurs	BELAYAT	Ahmed
		BENHAMOUDA	Hamza
		HENNI	Abderrahmane
		BENCHERIFA	Maamar
		GUESSOUM	Rabah
		LARBI	Adberrahmane
		SAHRI	Tahar
		GHARIB	Lounas (membre de droit)
		BENCHIHEB	Khaled (membre de droit)

3.2.2 Activité du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé au 31 décembre 2025 de dix (10) membres, dont huit (08) administrateurs désignés par l'Assemblée Générale et deux membres élus, représentants les travailleurs.

La préparation et l'organisation du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre défini par les dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés par actions et les statuts de la Société.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2025 avec un taux de présence effectif de 76%.

La durée des réunions du Conseil a été en moyenne de trois heures et demi.

Les convocations, mentionnant les différents points inscrits à l'ordre du jour et les dossiers y afférents, ont été mis à la disposition des administrateurs.

Le Conseil d'Administration de l'EGH Chaîne El-Aurassi s'est prononcé sur tous les sujets inscrits à l'ordre du jour de ses travaux, présentés par le Président du Conseil d'Administration au moyen de rapports et autres documents annexes.

Outre l'exercice des missions qui lui incombent au titre des dispositions légales ou statutaires, le Conseil d'Administration a été régulièrement tenu informé des projets ou événements présentant un caractère significatif pour la Société.

Le nombre de résolutions prises dans le cadre des réunions du Conseil est de 31, lesquelles ont porté sur des délibérations et des recommandations relatives à différents

domaines relevant des prérogatives du Conseil d'Administration. Elles sont présentées comme suit :

CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 26 FEVRIER 2025
PROCES VERBAL ° 01/2025 DU

N° d'Ordre de Résolutions	Résolutions	Etat d'exécution
1^{ere} Résolution	Ayant constaté la vacance du secrétariat de séance, le conseil d'administration : - Désigne Monsieur DERRADJI Wissam Abdeltif Nacim en qualité de secrétaire de séance du conseil d'administration pour la réunion de ce jour Un secrétaire de séance sera désigné pour la prochaine réunion du conseil d'Administration. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u> <i>Secrétaire de séance désigné lors de la séance du 28/08/2025 PV n° 03/2025</i>
2^{ème} Résolution	Le conseil d'administration prend acte de la nomination de deux membres du comité de Participation de l'entreprise, en l'occurrence, Monsieur GHARIB Lounas et Monsieur BENCHIHEB Khaled. De ce fait, la composante du conseil d'administration est comme suit : DERRADJI Wisam Nacim Abdeltif Président BELAYAT Ahmed Membre BENHAMOUDA Hamza Membre HENNI Abderrahmane Membre BENCHERIFA Maamar Membre GUESSOUM Rabah Membre LARBI Adberrahmane Membre SAHRI Tahar Membre GHARIB Lounas Membre de droit BENCHIHEB Khaled Membre de droit Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
3^{ème} Résolution	Le conseil d'administration prend acte des agrégats de clôture provisoire de l'exercice 2024 avec : Un chiffre d'affaires de : 2.858.183.767,63 Da Une valeur ajoutée de : 2.137.063.689,84 Da Un excédent brut d'exploitation de : 1.338.812.613,63 Da Un résultat ordinaire avant impôts de : 640.384.864,44 DA Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>

4^{ème} Résolution	Le conseil d'administration : - Adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2025 avec : - o Un chiffre d'affaires de l'EGH Chaîne El Aurassi, pour un montant de 2.905.021.072,79 Da - o Un résultat ordinaire avant impôts de 307.362.857,16 Da - Adopte le budget : - o De fonctionnement de l'EGH Chaîne El Aurassi, pour un montant de 2.598.096.215,64 Da - o De d'investissement de l'EGH Chaîne El Aurassi, pour un montant de 967.288.500,00 Da Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
5^{ème} Résolution	Le conseil d'administration : - Adopte le manuel de procédure des passations de marchés sous réserve de la prise en charge des remarques et recommandations émises. - Adopte la procédure des achats relatif aux seuil inferieures à ceux des passations de marchés sous réserve de la prise en charge des remarques et recommandations émises. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
6^{ème} Résolution	Le conseil d'administration : - Prend acte de la correspondance émanant du Groupe Hôtellerie Tourisme et thermalisme, référencée PDG/246/24 du 11 novembre 2024 relatif au système de rémunération des cadres dirigeants filiales du Groupe HTT. - Adopte le système de rémunération des cadres dirigeants avec application à compter du 01 janvier 2025. - Décide de désigner Monsieur BELAYAT Ahmed à l'effet de signer l'avenant au contrat de travail de Monsieur DERRADJI Wissam Abdeltif Nacim. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>

CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 17 MAI 2025
PROCES VERBAL ° 02/2025 DU

N° d'Ordre de Résolutions	Résolutions	Etat d'exécution
1^{ere} Résolution	Ayant constaté la vacance du secrétariat de séance, le conseil d'administration : - Désigne Monsieur DERRADJI Wissam Abdeltif Nacim en qualité de secrétaire de séance du conseil d'administration pour la réunion de ce jour Un secrétaire de séance sera désigné pour la prochaine réunion du conseil d'Administration. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée.</u> Secrétaire de séance désigné lors de la séance du 28/08/2025 PV n° 03/2025
2^{ème} Résolution	- Après avoir examiné la situation des provisions à constituer à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, sur les créances, débiteurs ville, débiteurs hôtel et chèques impayées arrêtées au 31/12/2024. - Après entendu les explications complémentaires exposées verbalement, Le conseil d'administration, adopte la constitution à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, les provisions sur la base des éléments ci-après : Provisions sur créances clients : 159.598.298,34 Da, ventilées comme suit : - Provision sur créances débiteur ville : 112.256.097,13 Da - Provision sur créances débiteur hôtel : 25.491.473,43 Da - Provision sur chèques impayées : 21.850.727,78 Da Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
3^{ème} Résolution	- Après avoir examiné la situation des pertes de valeurs à constituer à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, sur les stocks, toutes natures confondues au titre de l'exercice clos au 31/12/2024. - Après entendu les explications complémentaires exposées verbalement, Le conseil d'administration, adopte la constitution à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, les pertes de valeurs sur la base des éléments ci-après : Perte de valeurs sur stocks au 31/12/2024 : 67.520.721,70 Da, ventilées comme suit : - Perte de valeurs sur stocks Marchandises : 178.089,00 Da - Perte de valeurs sur stocks autres approvisionnements : 26.265.357,12 Da - Perte de valeurs sur écarts sur stocks : 41.077.257,58 Da Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>

4^{ème} Résolution	Après présentation de l'état de la provision à constituer sur primes variables au titre de l'exercice 2024, le conseil d'administration, adopte la provision à constituer pour 11.695.553,37 Da Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
5^{ème} Résolution	Après présentation des états financiers et après avoir entendu les remarques et observations du commissaires aux comptes de la société, le conseil d'administration : - Prend acte et approuve le réajustement du compte report a nouveau d'un montant de -397.103.660,56 Da réparti comme suit : - Reprise de charges sur intercalaires des exercices antérieurs (2020, 2021 ,2022 et 2023) non comptabilisés pour un montant de : -336.532.584,36 Da. - Assainissement d'immobilisations et régularisation d'amortissements pour -43.795.944,49 Da. - Reprise sur rémunérations et variables antérieurs pour -16.775.131,71 Da. Solde « Autres capitaux propres et report à nouveau » au 01/01/2024 : -391.410.332,98 Da Solde « Autres capitaux propres et report à nouveau » au 31/12/2024 : -788.513.993,54 Da - Décide de soumettre à l'assemble générale ordinaire, dans le projet de résolutions la proposition de valider ce réajustement. - Arrêté les états financiers clos au 31 décembre 2024 avec : - Un total net du bilan, Actif/Passif de : 10.269.159.611,22 Da - Un résultat net bénéficiaire de 400.425.873,98 Da Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
6^{ème} Résolution	Après avoir examiné le rapport de gestion du conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31/12/2024 et entendu les explications complémentaires exposées verbalement, Le conseil d'administration : - Adopte le rapport de gestion de l'exercice 2024. - Adopte, après modifications, la proposition de résolutions à soumettre à l'Assemblée générale Ordinaire. - Désigne Monsieur BELAYAT Ahmed, Administrateur, à l'effet de cosigner le rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2024 avec le président du conseil d'administration.	<u>Exécutée</u>

	- Propose de convoquer son Assemblée Générale Ordinaire pour l'examen des comptes sociaux de l'exercice 2024, à compter du 01 juin 2025. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	
7^{ème} Résolution	- Vu la résolution n° 06 du procès-verbal du conseil d'administration n° 04/24 du 04/06/2024. - Vu la résolution n° 01 du procès-verbal du conseil d'administration n° 05/24 du 04/11/2024. - Après avoir entendu les explications complémentaires exposées verbalement. Le conseil d'administration, décide d'annuler les deux résolutions suscitées. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
8^{ème} Résolution	Après entendu les explications exposées verbalement concernant les indemnités attribuées aux membres des commissions d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ainsi que des marchés. Le conseil d'administration, décide que les indemnités fixées, selon les barèmes arrêtés aux membres des commissions d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ainsi que des membres de la commission des marchés sont calculées par séance et non par dossier Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>

CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 28 AOUT 2025
PROCES VERBAL ° 03/2025 DU

N° d'Ordre de Résolutions	Résolutions	Etat d'exécution
1^{ere} Résolution	Ayant constaté la vacance du secrétariat de séance, et sur proposition du président du conseil le conseil d'administration : - Désigne Monsieur BOUZIDI Lamine sous-directeur des équipements, assurant l'intérim de la direction des équipements et de la maintenance, en qualité de secrétaire de séance du conseil d'administration - Attribue une indemnité nette d'IRG au secrétaire de séance équivalente à 2/3 d'un jeton de présence par séance, soit vingt mille dinars nette (20.000,00 Da) Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
2^{ème} Résolution	Après lecture des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, le conseil d'administration : - Prend acte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire relatives à l'examen des comptes sociaux de l'exercice 2024. - Mande la direction générale à l'effet de les mettre en œuvre et de présenter un plan d'action de la mise en œuvre de ces résolutions. - Mande la direction générale à l'effet de présenter, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, une présentation détaillée de la chaîne et de son organisation incluant la composition du capital social, l'organisation de la direction générale, l'organisation des unités, le fonctionnement des différentes structures ainsi que la répartition des responsabilités au sein de la chaîne. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée partiellement.</u> <i>Les travaux relatifs aux résolutions non finalisées ont été engagés</i>
3^{ème} Résolution	Conformément à la résolution n° 13 de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2025 le conseil d'administration : - Prend acte de la fin de mandat d'administrateur, à sa demande, exercé par Monsieur AIT HABOUCHE Smail et son remplacement par Monsieur SAHRI Tahar, pour la durée restante de son mandat. - Prend acte de la désignation de Monsieur GUESSOUM Rabah, en qualité d'administrateur pour un mandat de trois (3) ans Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>

4^{ème} Résolution	Après présentation des agrégats de gestion de l'entreprise au 1^{er} semestre de l'exercice 2025, avec : <table><thead><tr><th>Agrégats en milliers de dinars</th><th>Semestre 1 2024</th><th>Semestre 1 2025</th><th>Evolution %</th><th>Objectifs 2025</th><th>%Réalisation objectifs</th></tr></thead><tbody><tr><td>Chiffre d'affaires</td><td>1 085 940</td><td>1 252 902</td><td>15%</td><td>1 348 110</td><td>93%</td></tr><tr><td>Consommations</td><td>258 199</td><td>251 313</td><td>-3%</td><td>466 276</td><td>54%</td></tr><tr><td>Valeur ajoutée</td><td>734 372</td><td>909 594</td><td>24%</td><td>755 093</td><td>120%</td></tr><tr><td>Excédent brut d'exploitation</td><td>344 539</td><td>506 386</td><td>47%</td><td>320 654</td><td>158%</td></tr><tr><td>Créances (fin 2024 et S1 2025)</td><td>1 222 057</td><td>948 420</td><td>-22%</td><td></td><td></td></tr></tbody></table> - Prend acte et félicite la Direction Générale de l'amélioration des agrégats de gestion présentés au 1^{er} semestre de l'exercice 2025 - Mande la Direction Générale à l'effet de poursuivre les efforts déployés afin d'atteindre les objectifs fixés Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	Agrégats en milliers de dinars	Semestre 1 2024	Semestre 1 2025	Evolution %	Objectifs 2025	%Réalisation objectifs	Chiffre d'affaires	1 085 940	1 252 902	15%	1 348 110	93%	Consommations	258 199	251 313	-3%	466 276	54%	Valeur ajoutée	734 372	909 594	24%	755 093	120%	Excédent brut d'exploitation	344 539	506 386	47%	320 654	158%	Créances (fin 2024 et S1 2025)	1 222 057	948 420	-22%			Exécutée
Agrégats en milliers de dinars	Semestre 1 2024	Semestre 1 2025	Evolution %	Objectifs 2025	%Réalisation objectifs																																	
Chiffre d'affaires	1 085 940	1 252 902	15%	1 348 110	93%																																	
Consommations	258 199	251 313	-3%	466 276	54%																																	
Valeur ajoutée	734 372	909 594	24%	755 093	120%																																	
Excédent brut d'exploitation	344 539	506 386	47%	320 654	158%																																	
Créances (fin 2024 et S1 2025)	1 222 057	948 420	-22%																																			
5^{ème} Résolution	Sur proposition du Président du Conseil d'Administration et en référence à l'article 190 de la convention collective de l'entreprise, traitant de la gratification du personnel, et compte tenu de la nette amélioration de l'activité de l'exercice 2024, tant sur le plan physique, qu'en termes de chiffres d'affaires et de l'évolution appréciable des résultats annuels, le Conseil d'Administration : - Décide d'attribuer à titre exceptionnel au collectif des travailleurs, une gratification fixée à un montant net d'IRG de soixante mille dinars (60.000,00 DA), par travailleur inscrit parmi les effectifs arrêtés au 31 Décembre 2024. La gratification susmentionnée est calculée au prorata des jours travaillés durant l'exercice 2024 et est exclu de son calcul le personnel dont la relation de travail a été rompue pour raison disciplinaire à la date du présent procès-verbal du Conseil d'Administration Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	Exécutée																																				
6^{ème} Résolution	Prenant en considération la confortable situation de la trésorerie de l'entreprise et afin d'atténuer les différentes charges financières escomptées entrant dans le cadre du remboursement des crédit bancaires de l'entreprise, le président du Conseil propose d'effectuer des placements en D.A.T. auprès du Crédit Populaire d'Algérie : Le Conseil d'Administration : - Mande la Direction Générale d'entreprendre les négociations avec le Crédit Populaire d'Algérie pour l'obtention de taux avantageux. - Autorise la Direction Générale à l'effet d'effectuer des dépôts à termes. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.	En cours d'exécution. Approche avec le CPA faite. Prévision de réalisation Juillet 2026																																				

CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2025
PROCES VERBAL ° 04/2025 DU

N° d'Ordre de Résolutions	Résolutions	Etat d'exécution
1 ^{ère} Résolution	Considérant le courrier du président-directeur général de la CAAR n° 425 du 02 novembre 2025 ayant pour objet le remplacement d'un administrateur : Le Conseil d'Administration : - Prend acte de la désignation de Monsieur HENNI Abderrahmane en qualité d'administrateur représentant la CAAR en remplacement de Monsieur OUBERRANE Hacene pour la période restante de son mandat. - Décide de soumettre cette désignation à la prochaine assemblée générale des actionnaires - Désigne Monsieur BENCHERIFA Maamar représentant du CPA à l'effet de cosigner avec le Président Directeur Général, les titres d'actions des petits porteurs. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
2 ^{ème} Résolution	Après présentation des états financiers et après avoir entendu les remarques et observations du commissaire aux comptes de la société, le Conseil d'Administration : - Arrête les états financiers clos au 30 Juin 2025 avec : - Un total net bilan, Actif/Passif de : 10.617.190.837,65 DA - Un résultat net bénéficiaire de : 220.475.120,76 DA Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
3 ^{ème} Résolution	Après avoir examiné le rapport de gestion du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice clos au 30 Juin 2025 et entendu les explications complémentaires exposées verbalement, Le Conseil d'Administration : - Adopte le rapport de gestion du 1^{er} semestre de l'exercice 2025. - Désigne Monsieur BENCHERIFA Maamar, Administrateur, à l'effet de cosigner le rapport de gestion du Conseil d'Administration du premier semestre de l'exercice 2025 avec le Président du Conseil d'Administration Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>

4^{ème} Résolution	Après présentation par Monsieur le Commissaire aux comptes de son rapport au titre du premier semestre 2025. Le Conseil d'Administration : - Prend acte des remarques et observations formulées et mande le président-directeur général à l'effet de les prendre en charge Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée.</u>
5^{ème} Résolution	Après lecture de la correspondance émanant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme référencée 132/PDG/25 du 10/11/2025 relative à l'arrêté des comptes et Assemblées Générales Ordinaires exercice 2025 Le Conseil d'Administration : - Prend acte des délais fixés dans le cadre de l'arrêté des comptes ainsi que de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la société Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Engagée.</u> Délais dépassés pour diverses contraintes exogènes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 24 DECEMBRE 2025
 PROCES VERBAL ° 05/2025 DU

N° d'Ordre de Résolutions	Résolutions	Etat d'exécution
1^{ere} Résolution	Après présentation de l'activité au 3eme trimestre établi à l'échelle de la chaîne El Aurassi, au titre de l'exercice 2025 et après avoir entendu les remarques et observations des différents membres, le Conseil d'Administration : - Prend acte de l'activité au 3eme trimestre établi à l'échelle de la chaîne El Aurassi, au titre de l'exercice 2025. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
2^{ème} Résolution	Après présentation des prévisions de clôture de l'exercice 2025 et après avoir entendu les remarques et observations des différents membres, le Conseil d'Administration : - Prend acte des prévisions de clôture à l'échelle de la chaîne El Aurassi, au titre de l'exercice 2025 avec : - o Un chiffre d'affaires de 2.834.237.000,00 Da - o Une valeur ajoutée de 2.072.407.666,00 Da - o Un excédent brut d'exploitation de : 1.236.361.648,00 Da - o Un résultat ordinaire avant impôts de 662.933.033,00 Da Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
3^{ème} Résolution	Après avoir examiné le budget d'exploitation et d'investissements établi à l'échelle de la chaîne El Aurassi, au titre de l'exercice 2026 et entendu les explications complémentaires exposées verbalement, le Conseil d'Administration : - Adopte le budget : - o De fonctionnement de l'EGH Chaîne El Aurassi, pour un montant de 2.531.897.827,00 Da. - o D'investissement de l'EGH Chaîne El Aurassi, pour un montant de 843.669.067,00 Da. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>

4^{ème} Résolution	Après lecture de la correspondance émanant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme référencée DGA/471/25 du 24/12/2025 relative à la demande de mise en place d'un prêt financier sans intérêt à hauteur de 400.000.000,00 DA réservé exclusivement au financement des travaux de parachèvement et d'équipement du nouveau siège du groupe HTT. Les membres du conseil d'administration : - Mande la direction générale à l'effet de recueillir un avis juridique relative à cette opération avant prise de décision. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés	<u>Exécutée</u>
--	--	-------------------------------

Faits saillants de l'exercice 2025

L'exercice 2025 a été marqué par l'organisation de plusieurs événements de grande envergure, notamment avec le Shelter Afrique ainsi que la prise en charge des participants à la foire commerciale intra-africaine (IATF).

Par ailleurs, l'hôtel El-Aurassi a eu l'honneur d'accueillir plusieurs délégations officielles et d'abriter, pour le compte des institutions de l'état, de nombreux importants événements.

Cette confiance réitérée par les organismes et institutions, a mis en valeur l'expertise de notre établissement en matière d'accueil, à travers un service sur mesure répondant aux plus hauts standards. Elle a également renforcé la visibilité de l'hôtel tant sur la scène nationale qu'internationale.

Cet exercice a également été l'année de la refonte en matière culinaire où les cartes des restaurants ont été intégralement revisitées avec création des cartothèques et étude des ratios denrées pour une rentabilité optimisée.

De même, toujours dans la quête de l'excellence, l'entreprise a inscrit l'hôtel El-Aurassi comme unité pilote dans le cadre de la certification système de management qualité ISO 9001.

S'agissant du volet ressources humaines et formation, cet exercice a connu un renforcement de l'effectif d'exploitation pour une meilleure prise en charge d'une clientèle de plus en plus exigeante. L'année 2025 a été clôturée avec un ratio frais de personnel/Chiffre d'affaires de 29% confirmant les prouesses précédemment citées. Pour la partie formation, l'entreprise a atteint des réalisations à hauteur de 2,13% de la masse salariale, couvrant plusieurs métiers et catégories socioprofessionnelles.

Enfin, le volet social a été pleinement pris en compte, l'entreprise s'est dotée d'un comité de participation et d'une section syndicale qui veille à l'application des textes réglementaires qui leur incombent dans un climat sain et serein.

L'activité de l'exercice 2025 et son évolution sont parfaitement relatées à travers les indicateurs de gestion ci-après :

- Le chiffre d'affaires global : +4% -> objectifs atteints à 103%
- Le chiffre d'affaires hébergement : +12% -> objectifs atteints à 115%
- Le chiffre d'affaires restauration : -4% -> réalisation des objectifs à 90%
- Cotation du cours du titre El Aurassi : -10%
- Valeur Ajoutée : +4% -> objectifs atteints à 122%
- Excédent brut d'exploitation : +1% -> objectifs atteints à 141%
- Le résultat net bénéficiaire de l'exercice : 447 millions de dinars +12% -> objectifs atteints à 145%.

3.3 Commissariat aux comptes :

3.3.1 Mandat de commissariat aux comptes de l'entreprise.

Le commissariat aux comptes de l'entreprise est assuré par Monsieur AZOUAOU Farid.

La résolution n°09 de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 Mai 2024 a décidé de reconduire Monsieur AZOUAOU Farid, Commissaire aux Comptes, pour un deuxième mandat de commissariat aux comptes à la SPA EGH Chaîne El-Aurassi, couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026.

3.3.2 Etats de levée des réserves du Commissaire aux Comptes :

Observations et Recommandations	Mise en œuvre		Explication
	Levée	En cours	
Modification du registre de commerce	X		
Organisation de l'entreprise		X	Échéancier prévu au mois d'octobre 2026
Suivi des recommandations formulées l'exercice précédent		X	Levée partiellement
Observations sur le plan du contrôle interne :			
Actualisation de l'organisation interne		X	
Procédure de gestion des achats	X		
Procédure comptable et de clôture		X	Reste la procédure de clôture qui est prise en charge par la commission HTT
Validation des écritures comptables	X		
Utilisation du logiciel Sage	X		
Activité de la cellule audit interne			Processus de recrutement engagé
Gestion des inventaires des immobilisations		X	

La gestion des stocks	X		Pertes de valeurs sur stocks en roulement constituées
Ecart sur inventaire physique des stocks		X	Opération d'assainissement des écarts en cours
Gestion des créances		X	Pour le volet débiteurs hôtels, une procédure est en voie d'élaboration en étroite collaboration entre le DFC et le DH. Les dossiers litigieux ont été confiés au service juridique pour le nécessaire à faire.
L'assainissement des comptes de dettes et de créances des unités du Sud		X	Pour l'hôtel Rym, l'assainissement a été effectué. L'unité Mehri l'assainissement est réalisé à 80%. Reste l'assainissement de l'unité El Boustène, reportés sur l'exercice 2026. Le dossier finalisé sera présenté au CA pour validation avant la clôture des comptes de l'exercice 2026.
Compte 467 * Autres débiteurs *		X	Ce compte, lié aux travaux de réhabilitations et de modernisations des entités relevant de la Chaîne.
Gestion des gratuités et offerts	X		
Gestion de la trésorerie		X	La banque CPA a été saisie par plusieurs courriers au sujet des chèques en circulations et des virements non identifiés qui restent sans retour.
Gestion des archives	X		Archives numérisées avec une solution de gestion électronique des documents (GED).

4) APPLICATION DES NOTES, CIRCULAIRES ET ORIENTATIONS EMISES PAR LE GROUPE HTT.

L'ensemble des notes, circulaires et orientations émises par le Groupe HTT durant l'exercice 2025 ont été appliquées.

5) BILAN DE L'EXERCICE

5.1 – ANALYSE DES POSTES DE L'ACTIF

Le poste actif de l'entreprise s'élève au 31 décembre 2025 à 10.925.495.081,24 DA net, représentant un brut de 21.623.614.887,19 DA, contre 10.269.159.611,22 DA net, représentant un brut de 20.392.122.626,82 DA à la clôture de l'exercice 2024 (+6%). Il est constitué de :

5 - 1 - 1 Actifs non courants

La valeur brute des immobilisations cumulées inscrite au bilan arrêté au 31 décembre 2025 s'élève à 15.645.786.131,15 DA, contre 15.595.428.557,45 DA à la clôture de l'exercice 2024 (+0,3%).

Il s'agit de biens durables destinés au renouvellement et à l'accroissement de la capacité de production.

Ce montant se décompose comme suit :

• Immobilisations Incorporelles	: 79 402 328,90 DA
• Terrains	: 544.678.397,50 DA
• Bâtiments et constructions	: 8.238.759.418,47 DA
• Autres immobilisations corporelles	: 6.394.213.867,20 DA
• Immobilisation en concession	: 984.059,95 DA
• Immobilisations en cours	: 4.375.422,36 DA
• Immobilisations financières	: 264.791.862,98 DA
- Autres participations et créances rattachées	: 20.625.000,00 DA
- Autres titres immobilisés	: 94.000.000,00 DA
- Prêts et autres actifs non courants	: 150.166.862,98 DA
• Impôt différé actif	: 118.580.773,79 DA

Comparativement à l'exercice 2024, une légère augmentation de 0,32 % a été enregistrée, soit un écart de 50.357.573,70 DA.

Cette variation concerne principalement :

- Les immobilisations incorporelles s'élèvent avec 79.402.328,90 DA. Il s'agit essentiellement de logiciels informatiques et de licences d'exploitation, comptabilisés à leur coût historique et amortis selon le mode linéaire. Après déduction des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de ces actifs est de 4.262.473,11 DA.

- Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur historique. À la clôture de l'exercice 2025, leur valeur brute s'élève à 15.177.651.683,17 DA, tandis que les amortissements cumulés atteignent 10.076.774.161,04 DA, soit une valeur nette comptable de 5.100.877.522,13 DA.
- Les immobilisations corporelles font apparaître des écarts d'inventaire, résultant du rapprochement entre les données physiques et comptables au niveau de l'ensemble des unités hôtelières. Les écarts négatifs s'élèvent à un montant total de 3.120.452,52 DA et se répartissent par unité comme suit :

- Unité hôtelière El-Aurassi : 327.475,04 DA
- Unité hôtelière El-Boustène : 135.161,65 DA
- Unité hôtelière Mehri : 2.604.963,44 DA
- Unité hôtelière Rym : 52.852,39 DA

Ces écarts ont été examinés par le Conseil d'Administration lors de leur réunion du 19 mai 2026, sur la base des rapports d'inventaire y afférents.

En ce qui concerne les travaux réalisés à l'hôtel Mehri par la Direction du Tourisme de la Wilaya d'Ouargla pour un montant de 250.376.764,71 DA, leur régularisation comptable demeure toujours en suspens.

En effet, le Directeur de l'hôtel s'est rapproché auprès de la Direction du Tourisme pour récupérer les documents justificatifs nécessaires. Bien que des marchés de travaux accompagnés de procès-verbaux de réception aient été partiellement récupérés (lot 06 provisoire et lot 10), les situations de travaux effectivement réglées, permettant de déterminer les taux de réalisation par lot, n'ont pu être obtenues.

A signaler qu'uniquement les travaux de bâtiments et le marché de fourniture et pose du groupe électrogène d'un montant de 8.733.406,50 DA en toutes taxes comprises ont été régularisés dans le fichier des immobilisations.

Une mission devra être diligentée au niveau de l'unité hôtelière Mehri avant la clôture des comptes de l'exercice 2026, afin de finaliser l'assainissement de cette opération à travers la prise en charge effective des dossiers engagés avec la Wilaya d'Ouargla et, par conséquent, la régularisation du fichier des immobilisations.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, également appelée valeur historique. Elles comprennent :

- Une participation détenue dans la société Algérie Clearing pour un montant de 20.625.000,00 DA.
- Des titres immobilisés dans les sociétés SAIDAL pour un montant de 2.000.000,00 DA et le Crédit Populaire d'Algérie pour une valeur de 92.000.000,00 DA.

- Reliquat d'un placement à terme effectué antérieurement auprès de Khalifa Bank d'un montant de 145.226.681,19 DA, non récupérable à ce jour, qui est inscrit en perte de valeur.
- Diverses cautions versées aux diverses entreprises pour un montant global de 4.940.181,79 DA.

Au 31/12/2025, le poste « Immobilisations en cours » s'élève à 4.375.422,36 DA qui sont constituées principalement d'avances versées sur acquisitions d'immobilisations et de travaux non achevés à la date de clôture. Il se détaille comme suit :

- Avances sur immobilisations incorporelles : Une avance de 1.280.940,00 DA, représentant 30 % du montant contractuel, a été versée au prestataire IT CONTROL dans le cadre d'un contrat de réalisation d'un site web, de développement d'une plateforme de gestion et de mise en place d'un système de messagerie dédié pour l'hôtel El Aurassi. A la date de clôture de l'exercice 2025, les prestations correspondantes ne sont pas encore achevées.
- Avances sur immobilisations corporelles : Une avance de 2.014.707,36 DA, correspondant à 30 % du montant d'acquisition, a été versée au fournisseur SECURE NETWORK pour l'acquisition d'un équipement de sécurité de type Sophos XGS 3100 Security Appliance destiné à l'hôtel El Aurassi. L'équipement n'a pas encore été réceptionné à la date de clôture de l'exercice 2025.
- Immobilisations corporelles en cours – travaux: Un montant de 1.079.775,00 DA correspond aux travaux en cours au niveau de l'unité El Mehri. Ce montant représente la variation constatée entre l'avenant n°02 et l'avenant n°03, ainsi que les situations de travaux validées de l'entreprise ETBG ABDI à la date de clôture.

Les travaux et acquisitions des immobilisations se résument pour l'essentiel à :

N°	Intitulés	Montant	%
1	Logiciel de gestion de temps, des plans et contrôles d'accès	818 200,00	1,86%
2	Construction et Aménagement : Composants vitrage	150 500,00	0,34%
3	Installations technique, matériels et outils industriels : pompes à eau ; vidéo surveillance ; centrale d'alarme d'incendie ; chaufferie /climatisation et équipements de froids ; équipements et matériels de cuisine ; de chambres ; de sanitaire (cumulus); de climatisation ; de bar ; outillages de maintenances autres installations...ect.	34 186 173,04	77,54%
4	Autres Immobilisations Corporelles : Mobiliers et Matériels de bureaux, matériels informatique, matériel d'impression, scanners, onduleurs, matériels de sonorisations.	8 935 700,37	20,27%
Total Général		44 090 573,41	100,00%

5 - 1 - 2 Actifs courants

La valeur brute des actifs courants cumulées inscrite au bilan arrêté au 31 décembre 2025 s'élève à 5.977.828.756,04 DA, contre 4.796.694.069,37 DA à la clôture de l'exercice 2024 (+25%).

Ce montant se décompose comme suit :

- Stocks et encours : 894.668.054,97 DA
- Créances et emplois assimilés : 1.496.632.772,71 DA
- Disponibilités et assimilés : 3.586.527.928,36 DA

a) Les stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP), en conformité avec les dispositions du Système Comptable Financier (SCF). La valeur brute des stocks inscrite au bilan, s'élève à 894.668.054,97 DA

Ce stock est ventilé comme suit :

- **Marchandises (boissons)** 7.843.987,51 DA
- **Matières premières (denrées)** 21.388.963,78 DA
- **Autres approvisionnements** 864.831.789,88 DA

- Linge & Habillement 513.540.948,93 DA
- Matériel d'exploitation 142.341.196,14 DA

• Produits d'accueil & Droguerie	8.563.400,58 DA
• Matériel Technique	159.472.250,70 DA
• Parc Auto	526.903,61 DA
• Autres fournitures (papeterie, Fourn. Bureau)	40.387.089,92 DA

- Stocks à l'extérieur 603.313,80 DA

Au titre de l'exercice 2025, la valeur globale des stocks s'établit à 894.668.054,97 DA, enregistrant une légère augmentation de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution témoigne d'une relative stabilité dans la gestion des approvisionnements et des flux de marchandises.

La perte de valeur constituée à fin décembre 2025 s'élève à 188 521 645,17 DA, incluant une dotation liée aux écarts d'inventaire, d'un montant de 43 187 077,83 DA, ainsi qu'une dotation relative aux stocks en roulement, concernant les exercices 2024 et 2025, d'un montant de 98 658 468,32 DA en vue de l'application des directives du nouveau plan comptable sectoriel.

Il est à noter qu'en raison de la variation des écarts de stocks positifs et négatifs à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, au titre de l'inventaire de l'exercice 2025, le solde final des écarts négatifs arrêté au 31 décembre 2025 s'élève à 42.025.417,98 DA. Ce solde fera l'objet d'un traitement et d'un assainissement avant la clôture de l'exercice 2026.

En parallèle, les stocks à l'extérieur, dont le montant total s'élève à 603.313,80 DA, se rapportent respectivement à l'entité El-Aurassi pour un montant de 512.874,94 DA et à l'entité Rym pour un montant de 90.438,86 DA, ces stocks devront également être assainis.

b) Les créances, emplois assimilés & disponibilités

La masse brute cumulée des créances et emplois assimilés et disponibilités, inscrite au bilan s'élève à 5.977.828.756,04 DA, avec une hausse de l'ordre de 25% par rapport à l'exercice 2024.

Ces créances s'établissent comme suit :

- Créances & emplois assimilés dont	1.496.632.772,71 DA
○ Clients et Comptes rattachés	1.261.215.343,82 DA
○ Autres Débiteurs	163.104.629,51 DA
○ Impôts et assimilés	72.312.799,38 DA
- Disponibilités et assimilés (trésorerie)	3.586.527.928,36 DA

La fluctuation des créances et emplois assimilés a touché essentiellement les comptes ci-après :

Désignation	Evolution en Brut	Evolution en %
Clients	- 32 714 606,88	-3%
Autres débiteurs	15 631 924,76	11%
Impôts et assimilés	- 83 253 133,35	-54%
Trésorerie	1 262 308 944,59	54%
Total	1 161 973 129,12	30%

Les fluctuations les plus significatives portent sur quatre (04) comptes principaux, à savoir :

i. Clients et assimilés :

Le portefeuille clients s'établit à 1.261 millions de dinars, dont 205 millions de dinars ont été provisionnés pour pertes de valeurs. Ces provisions concernent principalement des créances détenues par les entités El Aurassi et Rym de Béni-Abbés.

À elles seules, ces créances représentent 95,17 % du total des créances de la chaîne hôtelière. Celles enregistrées par l'hôtel Rym de Béni-Abbés atteignent 189 millions de dinars, et concernent essentiellement des créances détenues sur la Wilaya de Béchar, dans le cadre d'une réquisition ordonnée en 2020 par Monsieur le Wali, durant la période de la pandémie COVID-19.

D'un point de vue global, les créances affichent une baisse de 6,28% par rapport à fin décembre 2024, en lien avec une progression du chiffre d'affaires de plus de 4% sur la période. Les créances clients intègrent notamment les 289,9 millions de dinars de chiffre d'affaires générés à l'occasion du 7^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Forum des Pays Exportateurs de Gaz, organisé du 29 février au 2 mars 2024, qui ont fait l'objet d'une intervention par le Groupe HTT en vue de les recouvrer pour le comptes des filiales concernées.

Cependant, malgré cette dynamique favorable, une part importante du portefeuille reste concentrée sur des créances vis-à-vis d'institutions publiques et de leurs démembrements.

Les retards de paiement observés sont principalement imputables aux délais réglementaires de traitement des marchés publics, ce qui limite l'efficacité du recouvrement, en dépit des bonnes performances commerciales enregistrées.

Malgré cette situation les délais moyens de règlement, sont passés de 151 jours à 140 jours. Afin d'y remédier, les actions renforcées de recouvrement entamées durant l'exercice 2025 continueront à être appliquées pour l'exercice 2026. L'objectif est double : réduire les délais de paiement et assainir le portefeuille clients. Ces mesures incluent un suivi renforcé des créances publiques, le recours accru aux démarches amiables, et, si nécessaire, l'engagement de procédures légales, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

ii. Autres débiteurs

La rubrique « Autres débiteurs » présente un solde de 163 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2025, marquant une hausse de 11% par rapport à l'exercice précédent.

Ce poste est constitué principalement :

- du solde du compte courant des associés, pour un montant de 40 millions de dinars.
- des dépenses engagées au titre des travaux de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel El Aurassi, pour un solde restant à assainir de 34,4 millions de dinars ;
- de prestations réalisées pour le compte de l'ISHT, évaluées à 10,3 millions de dinars.
- aux avances et acomptes versés à des fournisseurs, s'élevant à 33 millions de dinars ;
- des soldes comptables restant à assainir des travaux engagés au titre de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel Rym de Beni-Abbès, s'élevant à 14,4 millions de dinars ;
- ainsi que des frais d'assurances comptabilisés d'avances pour un montant de 23,3 millions de dinars.

La progression modérée de cette rubrique traduit une stabilité des créances hors exploitation, dont le suivi rigoureux permet de garantir leur régularisation dans des délais raisonnables.

iii. Impôts et assimilés

À la clôture de l'exercice 2025, la rubrique « Impôts et assimilés » affiche un solde de 72 millions de dinars, composé essentiellement de créances fiscales en attente de régularisation.

Ce solde comprend notamment :

- la TVA déductibles pour un montant de 14 millions de dinars;
- les acomptes provisionnels versés antérieurement à l'exercice 2025 au titre de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) et TAP, pour un montant de 17,1 millions de dinars, conformément aux obligations déclaratives mensuelles, actuellement en litige avec l'administration fiscale pour leur recouvrement;
- un précompte fiscal sur l'IBS, s'élevant à 40,6 millions de dinars.

Un suivi rigoureux est assuré sur l'ensemble de ces créances fiscales, en vue de leur régularisation dans les meilleurs délais, tout en veillant au respect des dispositions fiscales en vigueur.

iv. Trésorerie

À fin 2025, la trésorerie enregistre une amélioration notable de 54,31 % par rapport à l'exercice précédent, atteignant un niveau de 3.586,5 millions de dinars.

Cette performance s'explique principalement par l'augmentation significative des encaissements sur les créances détenues auprès des débiteurs de la clientèle ville et des encaissements aux comptants, comparativement à la variation constatée au titre de l'exercice 2024, qui s'élevait à 394,35 millions de dinars.

5.2 – ANALYSE DES POSTES DU PASSIF

Le poste passif de l'entreprise s'élève au 31 décembre 2025 à 10.925.495.081,24 DA, contre 10.269.159.611,22 DA à la clôture de l'exercice 2024 (+6%). Il est constitué de :

5 - 2 - 1 Capitaux propres

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres s'élèvent à 4.417.415.828,96 DA, contre 3.970.514.501,45 DA à la clôture de l'exercice 2024, soit une progression notable de 11%. Cette amélioration résulte directement des résultats positifs enregistrés au cours de l'exercice 2025, ainsi que de la résorption des déficits antérieurs.

La structure des capitaux propres au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

- Capital émis	: 1.500.000.000,00 DA
- Primes et réserves	: 2.858.602.621,01 DA
- Résultat bénéficiaire de l'exercice 2025	: 446.901.327,51 DA
- Autres capitaux propres - Report à nouveau	: -388.088.119,56 DA
Total des capitaux propres	: 4.417.415.828,96 DA

5 - 2 - 2 Passifs non courants

Les passifs non courants affichent un montant de 5.571.842.842,85 DA à la date du 31 décembre 2025, contre 5.461.617.404,01 DA à la même période de l'exercice précédent (+2%). Il s'agit d'un endettement envers des tiers composé de :

- Emprunt CPA « Rénovation »	: 4.331.701.056,28 DA
- Emprunt Trésor « Rénovation »	: 823.023.684,35 DA
- Dépôts et cautionnements reçus	: 13.662.709,81 DA
- Autres dettes non courantes	: 984.059,95 DA
- Provisions & produits constatés d'avance	: 402.471.332,46 DA

Les passifs non courants sont constitués principalement de six (06) conventions d'emprunts contractés auprès du Crédit Populaire d'Algérie portant sur le financement de l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi et de l'hôtel Rym de Béni-Abbés, ainsi que qu'un emprunt contracté auprès du trésor pour une enveloppe de 1.308,3 Millions de DA, destinée à financer les opérations de modernisation des unités du Sud et principalement les unités Boustène de Ménée et Mehri d'Ouargla. La consommation de cette enveloppe est de 967,5 millions de dinars, le reliquat restant de 340,8 millions de dinars a été renoncé en raison de la prise en charge des travaux de rénovations de l'hôtel Mehri, par la Direction du Tourisme de la Wilaya d'Ouargla.

L'emprunt contracté auprès du Crédit Populaire d'Algérie, dans le cadre du financement de l'opération de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi et de l'hôtel Rym a fait l'objet à nos demandes introduites d'un rééchelonnement, avec maintien de la bonification, conformément à l'instruction N°03/DGT/23 du 27/07/2023

Comme souligné plus haut, l'endettement vis-à-vis du Trésor public a fait l'objet également à notre demande et à la demande introduite à l'échelle du Groupe HTT d'une décision de rééchelonnement sur une durée de remboursement portée à dix (10) ans et d'un différé de deux (02) ans, dont un avenant modificatif a été élaborer et signer dans ce sens.

5 - 2 - 3 Passifs courants

Au 31 décembre 2025, les passifs courants s'élèvent à 936.236.409,43 DA, contre 837.027.705,76 DA à la même période de l'exercice précédent, (+12%). Ils se décomposent comme suit :

• Fournisseurs et comptes rattachés	: 257.225.002,56 DA
• Impôts	: 279.350.878,46 DA
• Autres dettes	: 399.660.528,41 DA
Total des passifs courants	: 936.236.409,43 DA

a) Fournisseurs & comptes rattachés :

D'un montant global de 257 millions de dinars, est principalement constitué de dettes fournisseurs à court terme enregistrées par l'unité hôtelière El Aurassi, pour un montant de 212 millions de dinars. Sur le total des dettes fournisseurs et comptes rattachés, un montant de 45 millions de dinars est imputable aux autres unités hôtelières du Sud.

b) Impôts :

Ce poste enregistre un montant de 279 millions de dinars, correspondant aux impôts et taxes sur le chiffre d'affaires, tels que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la taxe de séjour perçue pour le compte de l'État, ainsi que d'autres taxes fiscales.

c) Autres dettes :

D'un montant global de 400 millions de dinars, cette rubrique recouvre principalement :

- Le solde du compte courant associés vis-à-vis de l'actionnaire principal, l'ex : SGP Gestour, dont le montant s'élève à 40,0 Millions de dinars.
- Le solde restant représente respectivement la rémunération du personnel, pour un montant de 83 millions de dinars.
- Les avances reçues des clients, s'élevant à 76 millions de dinars.
- Les organismes sociaux, pour 69 millions de dinars.
- Les autres retenues à la source pour le compte des impôts pour 8 millions de dinars.
- Des opérations sur avenants de rénovation de l'unité El-Aurassi, ainsi que créances sur cessions des immobilisations corporelles qui restent à assainir pour un montant de 9,3 millions de dinars.
- Les dividendes à payer aux actionnaires et petits porteurs, pour un montant de 4 millions de dinars.
- La garantie de bonne exécution, inscrite à hauteur de 83 millions de dinars, logée dans le compte des autres créditeurs.
- Fonds des œuvres sociales pour un montant de 26 millions de dinars.

5 - 2 - 4 Activité boursière

Au cours de l'exercice 2025, le titre El Aurassi a enregistré une évolution baissière de sa valeur boursière. En effet, le cours de l'action est passé de 400 DA en décembre 2024 à 360 DA à la clôture de l'exercice en décembre 2025, soit une diminution de 40 DA représentant un recul de 10%.

S'agissant de l'activité du marché, le titre a fait l'objet de 152 séances de cotation durant l'exercice, dont 149 séances sans transaction (« à blanc »), traduisant une faible liquidité du titre sur le marché boursier. Les transactions effectivement réalisées ont porté sur une valeur globale de 21 840 DA.

Cette situation reflète un niveau d'échanges limité sur le titre El Aurassi, caractérisé par un faible volume de transactions et une liquidité réduite sur le marché financier durant l'exercice considéré.

Concernant l'opération de dématérialisation des titres El-Aurassi, elle a atteint à fin décembre 2025 un volume de 653 949 actions.

6) ANALYSE DE LA PRODUCTION PHYSIQUE

6.1 – HÉBERGEMENT

Le chiffre d'affaires portant sur l'activité hébergement s'élève à 1.636 millions de dinars, dont 1.500 millions de dinars proviennent de l'activité hébergement de l'unité El-Aurassi, soit 91,61% du chiffre d'affaires global.

Les autres unités du sud ont enregistré globalement un chiffre d'affaires hébergement de 137 millions de dinars.

Le Chiffre d'affaires est ventilé par unité comme suit :

- El-Mehri : 22 millions de dinars, avec un taux d'occupation chambres de 38% contre 27% pour l'exercice 2024.
- El-Boustène : 81 millions de dinars, avec un taux d'occupation chambres de 52% contre 55% pour l'exercice 2024.
- Rym : 34 millions de dinars, avec un taux d'occupation de chambres de 14% contre 10% pour l'exercice 2024.

Sur le plan physique, le nombre de chambres louées est de 89.027 chambres, avec un taux d'occupation moyen de 40%. Il est en hausse de 25,49% par rapport à l'exercice précédent.

L'unité El-Aurassi, concourt par une forte participation à la réalisation de ces données physiques avec 67.444 chambres louées et un taux d'occupation global de 41% contre 30% pour l'exercice précédent.

6.2 – RESTAURATION

Le chiffre d'affaires restauration (denrées et boissons) dans son ensemble y compris l'activité des banquets s'élève à 1.345 millions de dinars dont 1.261 millions de dinars proviennent de l'entité El-Aurassi, soit 93,75% du chiffre d'affaires restauration, avec un taux de fréquentation restaurant de 22 %, contre 23% pour l'exercice 2024.

Le chiffre d'affaires réalisé par les autres unités du sud, en matière de restauration se chiffre globalement à 84 millions de dinars, ventilé par unité comme suit :

- Unité El-Mehri : 15 millions de dinars, avec un taux de fréquentation restaurant de 10 %, contre 5% pour l'exercice 2024

- Unité El-Boustène : 42 millions de dinars, avec un taux de fréquentation restaurant de 23 %, contre 26% pour l'exercice 2024
- Unité Rym: 27 millions de dinars, avec un taux de fréquentation restaurant de 12%, contre 8% pour l'exercice 2024

a) DENREES

Le chiffre d'affaires denrées cumulé y compris l'activité des banquets s'élève à 1.141 millions de dinars dont 1.068 millions de dinars proviennent de l'entité El-Aurassi, soit 93,51 % du chiffre d'affaires denrées.

Le chiffre d'affaires réalisé par les autres unités du sud, en matière de denrées se chiffre globalement à 74 millions de dinars, ventilé par unité comme suit :

- Unité El-Mehri : 13 millions de dinars, avec 3481 couverts servis.
- Unité El-Boustène : 42 millions de dinars, avec 9558 couverts servis.
- Unité Rym: 27 millions de dinars, avec 7492 couverts servis.

Sur un nombre de couverts servis de 156.493 couverts, 135.962 couverts ont été réalisés par l'entité El-Aurassi, dont, notamment 68.208 couverts réalisés par les banquets, soit 43,58% du volume global des couverts servis.

S'agissant du ratio global des denrées il se situe dans la limite supérieur de la norme admise avec un taux de 35% égalant les prévisions de l'exercice et avec un gain global de 2% à l'échelle entreprise et de 3% pour l'hôtel El-Aurassi.

b) BOISSONS

Le chiffre d'affaires boissons cumulé y compris l'activité des banquets s'élève à 210 millions de dinars dont 194 millions de dinars proviennent de l'entité El-Aurassi, soit 95 % du chiffre d'affaires boissons.

Le chiffre d'affaires réalisé par les autres unités du sud, en matière de boissons se chiffre globalement à 10 millions de dinars, ventilé par unité comme suit :

- Unité El-Mehri : 2 millions de dinars.
- Unité El-Boustène : 6 millions de dinars.
- Unité Rym: 2 millions de dinars.

S'agissant du ratio global des boissons il se situe dans la norme admise avec un taux de 20% égalant les prévisions de l'exercice.

TAUX D'OCCUPATION DES CHAMBRES						
UNITES	Réalisations 2024 (1)	Prévisions 2025 (2)	Réalisations 2025 (3)	Ecart (3)-(1)	Ecart (3)-(2)	Evolution % (3/2)
EL AURASSI	30%	32%	41%	10%	9%	9%
EL MEHRI	27%	46%	38%	11%	-8%	-8%
RYM	10%	20%	14%	4%	-6%	-6%
EL BOUSTENE	55%	58%	52%	-2%	-6%	-6%
Total	29%	33%	40%	11%	7%	7%

TAUX DE FREQUENTATION DES RESTAURANTS						
UNITES	Réalisations 2024 (1)	Prévisions 2025 (2)	Réalisations 2025 (3)	Ecart (3)-(1)	Ecart (3)-(2)	Evolution % (3/2)
EL AURASSI	23%	26%	22%	-1%	-4%	-4%
EL MEHRI	5%	9%	10%	5%	1%	1%
RYM	8%	12%	12%	4%	0%	0%
EL BOUSTENE	26%	28%	23%	-3%	-5%	-5%
Total	20%	23%	20%	0%	-3%	-3%

RATIO DENREES						
UNITES	Réalisations 2024 (1)	Prévisions 2025 (2)	Réalisations 2025 (3)	Ecart (3)-(1)	Ecart (3)-(2)	Evolution % (3/2)
EL AURASSI	36%	35%	33%	-3%	-2%	96%
EL MEHRI	29%	30%	31%	2%	1%	103%
RYM	78%	32%	61%	-17%	29%	190%
EL BOUSTENE	53%	30%	54%	1%	24%	180%
Total	37%	35%	35%	-2%	0%	99%

RATIO BOISSONS						
UNITES	Réalisations 2024 (1)	Prévisions 2025 (2)	Réalisations 2025 (3)	Ecart (3)-(1)	Ecart (3)-(2)	Evolution % (3/2)
EL AURASSI	9%	20%	19%	10%	-1%	95%
EL MEHRI	28%	25%	25%	-3%	0%	100%
RYM	33%	27%	32%	-1%	5%	119%
EL BOUSTENE	39%	25%	34%	-5%	9%	136%
Total	10%	20%	20%	10%	0%	100%

7) ANALYSE DES COMPTES DE RESULTATS

7.1 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'année 2025 cumulé s'élève à 2.982 millions de dinars, en augmentation de 124 millions de dinars (+4%) par rapport à celui de l'exercice 2024 avec un taux de réalisation des objectifs de 103%.

L'hôtel El-Aurassi ayant enregistré une augmentation du chiffre d'affaires de 5% représentant une évolution positive de 119 millions de dinars avec un taux de réalisation des objectifs de 105%.

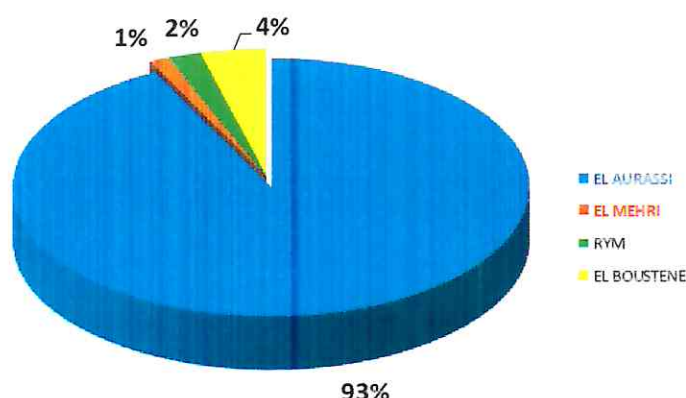
L'hôtel El Mehri, a réalisé une progression de 11 millions de dinars de chiffres d'affaires (+45%) avec un taux de réalisation des objectifs de 85%.

L'hôtel Rym a enregistré un chiffre d'affaires de 61 millions de dinars durant l'exercice 2025, en augmentation de 14 millions de dinars soit +30% avec un taux de réalisation des objectifs de 67%.

Enfin, l'unité El Boustene, avec un chiffre d'affaires de 123 millions de dinars a connu une décroissance de ses réalisations de -14% par rapport à l'exercice précédent et enregistre un taux de réalisation des objectifs de 92%.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 est généré par l'hôtel El Aurassi à hauteur de 93%, soit 2.761 millions de dinars, le reste soit 443 millions de dinars représentant 07% a été réalisé par l'hôtel El Mehri pour 01%, Rym pour 02% et enfin l'hôtel El Boustene pour 04%.

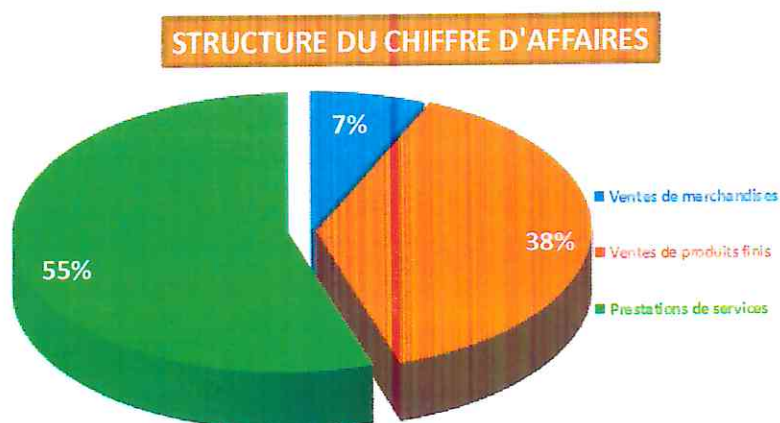
Répartition du Chiffre d'Affaires par unité



Le chiffre d'affaires réalisé par activité est réparti comme suit :

Hébergement :	1.637 millions de dinars (55% du C.A. global).
Restauration :	1.345 millions de dinars (45% du C.A. global).

La contribution au chiffre d'affaires global par les deux activités a connu un avantage pour l'hébergement qui devance de 10% la restauration en matière de chiffre d'affaires.



Comparativement aux prévisions, le chiffre d'affaires a atteint un taux de réalisation des objectifs de 103%.

7.2 – CHARGES GLOBALES

Les charges des activités ordinaires cumulées sont passées de 2.569 millions de dinars en 2024, à 2.694 millions de dinars en 2025 enregistrant une augmentation de 125 millions de dinars (+05%), totalisant un dépassement des objectifs tracés de 4%. Elles sont détaillées comme suit :

7 - 2- 1 consommations de la période

Les consommations de la période sont passées de 725 millions de dinars en 2024 à 758 millions de dinars en 2025, enregistrant une progression de 15% qui représente une augmentation cumulée de 33 millions de dinars et un taux de réalisation des objectifs de 70% permettant ainsi un gain de l'ordre de 324 millions de dinars par rapport aux objectifs assignés.

Elles sont ventilées, par unité, comme suit :

- El-Aurassi 676 millions de dinars, +3% par rapport à l'exercice 2024 et un taux de réalisation des objectifs de 67%.
- El Mehri 14 millions de dinars, +66% par rapport à l'exercice 2024 et un taux de réalisation des objectifs de 92%.
- Rym 28 millions de dinars, +19% par rapport à l'exercice 2024 et un taux de réalisation des objectifs de 152%.
- El Boustene 38 millions de dinars, +1% par rapport à l'exercice 2024 et un taux de réalisation des objectifs de 102%.

Elles sont détaillées comme suit :

a) Achats marchandises vendues

Cette rubrique qui enregistre un solde de 41 millions de dinars a connu une progression de 11 millions de dinars par rapport à l'exercice 2024 avec un taux de réalisation des objectifs de 89%

Le ratio boissons pour l'exercice 2025 affiche un taux global de 20%, qui est conforme aux ratios hôteliers à l'échelle mondiale qui se situent entre 18 et 22%.

b) Matières premières

Les matières premières sont passées de 412 millions de dinars en 2024 à 396 millions de dinars en 2025 enregistrant une diminution de 16 millions de dinars par rapport à l'exercice 2024 avec un taux de réalisation des objectifs de 90%.

Cette prouesse reflète la maîtrise de ce poste de charges qui se traduit par un ratio denrées global de 35% en amélioration de 2% par rapport à l'exercice 2024.

La norme généralement admise situe ce ratio entre 28 et 33%.

Il est utile de mentionner que durant l'opération de réquisition de l'hôtel El-Aurassi dans le cadre du Forum des Pays Exportateurs de Gaz, tenu du 29 février au 2 mars 2024, les charges ont été comptabilisées au réel ne reflétant pas le chiffre d'affaires enregistré pour cette prestation, créant ainsi un sous dimensionnement des postes de charges d'exploitation (denrées et boissons).

c) Autres approvisionnements

Ce poste qui est passé de 101 millions de dinars en 2024 à 122 millions de dinars en 2025, a connu une progression de 21 millions de dinars soit +21% et qui concerne principalement les consommations de drogueries (34 MDA), les consommations techniques de maintenances (32 MDA), papeteries et fournitures de bureau (13 MDA), produits d'accueil (14 MDA), tenues de travail (10 MDA).

d) Achats non stockés de matières et fournitures

Ce poste de charge qui enregistre un solde de 50 millions de dinars et qui englobe les consommations énergétiques (eau, gaz et électricité) a connu une progression de 2 millions de dinars par rapport à l'exercice précédent.

e) Services extérieurs

Les services extérieurs avec un solde de 85 millions de dinars ont connu une progression de 12 millions de dinars par rapport à l'exercice 2024 (+10 MDA).

Ce poste enregistre principalement les charges de sous-traitance technique (41 MDA) ainsi que les primes d'assurance (40 MDA).

f) Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs avec un solde de 64 millions de dinars ont connu une progression de 5 millions de dinars par rapport à l'exercice 2024 (+10 MDA).

Ce poste enregistre principalement les charges d'honoraires (25 MDA), les frais de publicité (16 MDA), les frais postaux et télécommunication (8 MDA), les services bancaires (6 MDA) ainsi que diverses cotisations (7 MDA).

7 - 2 - 2 Autres charges

a) Les charges de personnel

Les charges de personnel avec un solde de 873 millions de dinars, ont connu une croissance de 71 millions de dinars (+9%) par rapport à l'exercice 2024 avec un dépassement des objectifs de 2%. Cette croissance est liée notamment au renforcement de l'effectif d'exploitation comblant ainsi une partie du déficit ressenti, qui s'est traduit par une amélioration des qualités de services.

De même, une évolution de 87,5 millions de dinars par rapport à l'exercice précédent (10% des frais de personnel), concerne principalement :

- La prime d'intéressement accordée au personnel de l'entreprise pour 39 millions de dinars face aux efforts déployés en 2024 qui représente 4% des frais globales de personnel.
- Les primes de départ en tout genre (STC, allocation de fin de carrière, indemnité de rupture de relation de travail) pour 48,5 millions de dinars qui représente 6% des frais globales de personnel.

Le ratio frais de personnel/Chiffre d'affaires pour l'exercice 2025 est de 29%, ce qui constitue une belle performance compte tenu de la limite des 35% pour ce ratio.

b) Les impôts et taxes sont passés de 28 millions de dinars en 2024 à 31 millions de dinars en 2025, soit une augmentation de 3 millions de dinars.

c) Les autres charges opérationnelles avec un solde de 95 millions de dinars, ont progressé de 11 millions de dinars par rapport à l'exercice précédent. Elles sont constituées principalement des frais de restauration du personnel, qui s'élèvent à 69 MDA, représentant 73 % du total de cette rubrique

d) La dotation aux amortissements et provisions est passée de 573 millions de dinars en 2024 à 663 millions de dinars en 2025, en progression de 90 millions de dinars.

Cette augmentation résulte principalement des variations ci-après :

- La diminution des amortissements sur actif non courant de 49 millions de dinars.
- La diminution des provisions sur éléments financiers pour 2 millions de dinars.
- La variation entre les écarts sur stocks et provisions sur créances pour un cumul de + 19 millions de dinars.
- L'augmentation des amortissements et provisions sur actif courant de 141 millions de dinars comprenant principalement, l'actualisation des provisions sur stocks en roulement, dans le cadre de la dépréciation des stocks en circulation par rapport aux

stocks neufs, qui augmentent de 99 millions de dinars ainsi que la provision sur stocks réformés qui augmente de 19 millions de dinars.

e) **Les charges financières** sont passés de 234 millions de dinars en 2024 à 141 millions de dinars en 2025, soit une diminution de 93 millions de dinars.

7.3 – VALEUR AJOUTEE

La valeur ajoutée de l'exercice 2025 s'élève à 2.224 millions de dinars, en progression de 92 millions de dinars par rapport à l'exercice 2024 (+4%).

Cette fluctuation s'explique par la nette amélioration du chiffre d'affaires enregistrée durant l'exercice malgré l'augmentation des marchandises destinées à la vente, impactées par la fluctuation à la hausse des prix d'achats à travers l'ensemble des unités de la chaîne ainsi que l'augmentation des autres approvisionnements et services extérieures.

Comparativement aux prévisions, la valeur ajoutée a atteint un taux de réalisation des objectifs de **122%**.

Elle est répartie comme suit :

U : MDA

Unité	2025	% évo/24	% objectifs
El-Aurassi	2 084	5%	128%
El Mehri	23	35%	82%
Rym	33	41%	45%
El Bousten	85	-20%	88%

7.4 – EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

L'excédent brut d'exploitation ressort en 2025 à 1.319 millions de dinars en amélioration de 18 millions de dinars (+1%) par rapport à l'exercice précédent avec un taux de réalisation des objectifs de 141%.

Il est réparti comme suit :

U : MDA

Unité	2025	% évo/24	% objectifs
El-Aurassi	1 267	2%	151%
El Mehri	5	54%	125%
Rym	8	564%	18%
El Bousten	49	-30%	80%

7.5 – RESULTAT OPERATIONNEL

En 2025 le résultat opérationnel affiche un résultat 673 millions de dinars avec un décroissement de 71 millions de dinars impacté par l'actualisation des provisions et des dotations sur actifs courants.

Le résultat opérationnel a atteint un taux de réalisation des objectifs de **208%**. Il est réparti comme suit :

U : MDA

Unité	2025	% évo/24	% objectifs
El-Aurassi	810	-4%	204%
El Mehri -	39	149%	108%
Rym -	82	-7%	-101%
El Bousten -	17	-175%	-266%

7.6 – RESULTAT FINANCIER

En 2025 le résultat financier affiche un solde de - 94 millions de dinars avec une régression de 23 millions de dinars (- 58%) par rapport à l'exercice 2024.

7.7 – RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT

Le résultat ordinaire avant impôt enregistre en 2025 un résultat bénéficiaire de 579 millions de dinars en croissance de 61 millions de dinars par rapport à l'exercice 2024 (+12%), qui s'explique par l'évolution des résultats précédents.

Il est réparti comme suit :

U : MDA

Unité	2025	% évo/24	% objectifs
El-Aurassi	740	20%	194%
El Mehri -	39	11%	107%
Rym -	104	-36%	-157%
El Bousten -	17	-175%	-273%

Le résultat ordinaire avant impôt a atteint un taux de réalisation des objectifs de **188%**

7.8 – RESULTAT NET

Le résultat net enregistre en 2025 un résultat bénéficiaire, après déduction de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), de 447 millions de dinars en croissance de 46 millions de dinars par rapport à l'exercice 2024 qui s'explique par l'évolution des résultats précédents. Il est réparti comme suit :

U : MDA

Unité	2025	% évo/24	% objectifs
El-Aurassi	608	21%	160%
El Mehri -	39	11%	107%
Rym -	104	-36%	-157%
El Bousten -	17	-175%	-273%

Le résultat net a atteint un taux de réalisation des objectifs de **145%**.

8) ANALYSE FINANCIERE

8.1 – ANALYSE DES FONDS DE ROULEMENT

FRNG = Actifs à courts termes – Passifs à courts termes

U: MDA	2023	2024	2025
FRNG	2 879,00	3 725,59	4 641,56

Au 31/12/2025, le fonds de roulement net global affiche un résultat de 4.641 MDA, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent (+24,58%). Indique que les ressources stables couvrent les besoins durables et financent une partie de l'activité courante confirmant ainsi la bonne santé financière de l'entreprise à long terme.

8.2 – ANALYSE DU BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

BFR = Actif circulant - Passif Circulant

U: MDA	2023	2024	2025
BFR	956,09	1 408,33	1 061,99
BFR en jours	151	177	128

Le besoin de fonds de roulement qui mesure la trésorerie que l'entreprise doit immobiliser pour financer le décalage entre ses décaissements (cycle achats et charges) et ses encaissements (cycle des ventes) affiche un résultat au 31/12/2025 de 1.062 MDA, en nette amélioration, donc, en diminution de 24,59% par rapport à l'exercice précédent, qui équivaut à 128 jours de chiffre d'affaires nécessaire pour financer le décalage de trésorerie cité ci-dessus.

8.3 – ANALYSE DE LA TRESORERIE

TRESORERIE NETTE = FR - BFR

U: MDA	2023	2024	2025
TRESORERIE	1 922,92	2 317,27	3 579,58

L'analyse de la trésorerie nette qui affiche au 31/12/2025 un résultat de 3.579 MDA, permet d'évaluer la santé financière immédiate et la capacité de l'entreprise à honorer ses dettes à court terme. Sa progression de 54% par rapport à l'exercice précédent démontre que l'entreprise dispose de liquidités suffisantes pour couvrir ses dettes à court terme après avoir financé son cycle d'exploitation sans dépendance de financements externes immédiats.

8.4 – ANALYSE DES RATIOS FINANCIERS

Ratio d'autonomie financière = Capitaux propres / total du bilan

	2023	2024	2025
Ratio Aut.Fin	41%	39%	40%

Un ratio de 40% est jugé favorable. Cela signifie que près de la moitié des actifs de l'entreprise est financée par ses propres ressources, ce qui lui garantit une grande indépendance vis-à-vis des banques et créanciers.

Ratio de liquidité générale = Actif circulant / Dettes à court terme

	2023	2024	2025
R. Liquidité Gle	2,23	2,68	2,13

Le ratio de liquidité générale de 2,13 indique que l'entreprise est très solvable et qu'elle est en mesure de couvrir ses dettes exigibles à court terme grâce à ses actifs circulants. Aussi, le rapprochement du seuil de ratio « 2 » indique qu'il n'est pas trop élevé car un résultat trop élevé dénotera un excédent de liquidités non investies ou des stocks dormants.

Ratio de capacité d'autofinancement = Résultat net + Dotations nettes aux amortissements et provisions

U: MDA	2023	2024	2025
CAF	1 005,62	973,28	1 110,27

La capacité d'autofinancement (CAF) positive qui est en évolution par rapport à l'exercice précédent (+14%), indique que l'entreprise est rentable et crée de la richesse. Elle peut s'autofinancer sans dépendre exclusivement de l'endettement l'extérieur.

Ratio de capacité de remboursement = Dettes financières / CAF

	2023	2024	2025
Cap.Remb.	4,55	5,18	4,66

Ce ratio mesure le temps nécessaire, exprimé en nombre d'années, que l'entreprise mettrait pour rembourser l'ensemble de ses dettes si elle y consacrait la totalité de sa capacité d'autofinancement (CAF). Le ratio de 4,66 qui se situe entre 3 et 5, exprime une situation correcte. L'endettement reste maîtrisé.

Ratio de couverture des emplois stables = capitaux permanents / actif immobilisé

	2023	2024	2025
Couv.Empl.stbl	1,49	1,47	1,87

Ce ratio dépassant le 1 signifie que les capitaux permanents couvrent la totalité des actifs immobilisés. L'excédent génère un fonds de roulement net global (FRNG) positif, ce qui sécurise la santé financière de l'entreprise.

09) SITUATION DES CREANCES SUR CLIENTS

1.1 – SITUATION DES CREANCES PAR TYPE DE CLIENT

9 - 1 - 1 Situation des créances par âge et par type de clients

Les créances clients de la Chaîne EGH El-Aurassi totalisent au 31 décembre 2025 un montant global de 1 261,2 millions de dinars contre un niveau plus élevé enregistré à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 6,85 %, traduisant les efforts de recouvrement engagés durant l'exercice 2025.

L'analyse de la structure des créances fait ressortir une forte concentration des encours sur les administrations publiques, collectivités locales ainsi que les entreprises et organismes publics, lesquels représentent près de 88 % du portefeuille global des créances clients. Par ailleurs, les créances anciennes, notamment celles antérieures à 2021, demeurent relativement importantes avec un montant de 309,2 millions de dinars, soit près du quart des créances globales, ce qui nécessite la poursuite des actions de recouvrement et le renforcement du suivi des dossiers anciens.

Les créances les plus récentes relatives aux exercices 2024 et 2025 représentent toutefois la part la plus importante du portefeuille clients, traduisant le maintien de l'activité commerciale des différentes unités hôtelières.

Compte tenu du risque de non-recouvrement de certaines créances anciennes, une dépréciation globale de 205 millions de dinars a été constatée à la clôture de l'exercice 2025, représentant 16,22 % du montant total des créances.

Les créances par âge et par type de client sont représentées à l'échelle de la Chaîne EGH El-Aurassi comme suite :

U : MDA

CREANCES							
EGH CHAÎNE EL AURASSI	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	224,12	3,50	6,87	11,80	312,38	339,37	898,04
Entreprises Publique et Organisme Publics	45,69	2,83	7,05	39,68	13,75	97,53	206,54
Les entreprises Privées	31,80	4,92	6,80	7,79	5,70	64,63	121,63
Client Particulier	7,53	0,15	0,25	0,08	1,31	16,04	25,36
Filiales du Groupe HTT	0,05	0,03	0,75	3,73	0,22	4,85	9,64
TOTAL	309,19	11,43	21,72	63,09	333,36	522,42	1 261,22

CREANCES

U : MDA

HOTEL EL AURASSI	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	49,95	2,87	6,87	10,95	307,28	327,33	705,24
Entreprises Publique et Organisme Publics	26,31	0,61	3,65	36,25	1,90	58,69	127,41
Les entreprises Privées	28,11	4,66	3,16	4,76	0,58	48,77	90,03
Client Particulier	7,08	0,15	0,25	0,08	1,31	15,80	24,68
Filiales du Groupe HTT			0,39	3,44	0,22	4,75	8,80
TOTAL	111,45	8,29	14,32	55,49	311,27	455,34	956,15

CREANCES

U : MDA

HOTEL RYM	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	162,85	0,51		0,02	0,13	5,60	169,12
Entreprises Publique et Organisme Publics	0,46	-	-	-	-	1,57	2,02
Les entreprises Privées	1,51	-	3,64	0,87	0,91	9,25	16,18
Client Particulier	0,03	-	-	-	-	0,24	0,27
Filiales du Groupe HTT		-	0,36	-	-	-	0,36
TOTAL	164,85	0,51	4,00	0,89	1,04	16,66	187,95

CREANCES

U : MDA

HOTEL EL BOUSTENE	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	11,15	0,10		0,82	4,98	6,11	23,15
Entreprises Publique et Organisme Publics	7,36	2,15	3,14	3,41	11,82	29,85	57,72
Les entreprises Privées	1,21	0,26		2,15	4,20	5,61	13,44
Client Particulier	0,42						0,42
Filiales du Groupe HTT	0,05	0,03		0,29			0,38
TOTAL	20,19	2,54	3,14	6,67	20,99	41,57	95,10

CREANCES

U : MDA

HOTEL EL MEHRI	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	0,16	0,03		0,02		0,33	0,53
Entreprises Publique et Organisme Publics	11,56	0,07	0,26	0,02	0,04	7,43	19,39
Les entreprises Privées	0,97				0,02	0,99	1,98
Client Particulier						-	-
Filiales du Groupe HTT						0,11	0,11
TOTAL	12,70	0,09	0,26	0,04	0,05	8,85	22,00

9.2. Recouvrement des créances au cours de l'exercice :

9.2.1 Facturation de l'exercice :

La facturation globale de l'exercice 2025, à l'échelle de la Chaîne El-Aurassi, s'élève à 3.250,3 millions de dinars toutes taxes comprises, après déduction des avoirs émis au cours de la période.

Cette facturation se répartit comme suit :

- Ventes au comptant : 2.038,6 millions de dinars, dont 30 millions de dinars correspondant à des encaissements en devises étrangères. Cette catégorie représente la part la plus importante du chiffre d'affaires et traduit une prédominance des encaissements immédiats, notamment au niveau de l'activité hébergement et restauration.
- Débiteurs ville : 1.167,6 millions de dinars. Ce poste regroupe principalement les créances issues de la facturation aux clients institutionnels, entreprises et partenaires bénéficiant de délais de règlement. Il constitue un levier important de l'activité commerciale mais nécessite un suivi rigoureux en matière de recouvrement.
- Débiteurs hôtel : 38 millions de dinars qui correspondent aux prestations réalisées avant la clôture de l'exercice mais dont la facturation n'a été établie qu'après la clôture de l'exercice 2025.
- Autres débiteurs : 6,1 millions de dinars, incluant des opérations diverses non classées dans les catégories principales de créances commerciales.

Par ailleurs, les taxes collectées pour le compte de l'État au cours de l'exercice 2025, à savoir la taxe de séjour, la TVA et les droits de timbre, s'élèvent à 268,5 millions de dinars. Ces montants sont enregistrés en dettes fiscales et reversés conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'ensemble, la structure de la facturation de l'exercice met en évidence une part significative de ventes au comptant, tout en maintenant un niveau notable de créances sur débiteurs ville, nécessitant un suivi continu afin d'optimiser le cycle de recouvrement et de préserver la trésorerie de la chaîne.

9.2.2 Recouvrement des exercices précédents par âge et par type de client :

Les recouvrements réalisés au cours de l'exercice 2025 au titre des créances des exercices antérieurs ont atteint un montant global de 550,5 millions de dinars, soit 41,38% du montant total de recouvrement qui est de 1 330,36 millions de dinars, traduisant les efforts engagés par la Chaîne El-Aurassi en matière de suivi, de relance et d'apurement des créances clients.

L'analyse des encaissements par catégorie de clientèle des créances antérieurs et celles de l'exercice 2025, fait ressortir les constats suivants :

- Administrations publiques et collectivités locales :

Les encaissements enregistrés auprès de cette catégorie s'élèvent à 530,75 millions de dinars, soit près de 40 % du total des recouvrements. Les montants recouverts concernent principalement les créances des exercices 2024 et 2025, respectivement à hauteur de 160,70 millions de dinars et 343,92 millions de dinars. Cette évolution traduit une amélioration significative du rythme de règlement des organismes publics et collectivités locales.

- Entreprises publiques et organismes publics :

Les recouvrements réalisés auprès de cette catégorie atteignent 474,01 millions de dinars. Les principaux encaissements concernent également les créances récentes des exercices 2024 et 2025, pour des montants respectifs de 270,39 millions de dinars et 193,56 millions de dinars. Cette situation confirme une concentration du recouvrement sur les créances les plus récentes et présentant un niveau de recouvrabilité plus élevé.

- Entreprises privées :

Les encaissements opérés auprès des entreprises privées totalisent 201,14 millions de dinars, dont 121,01 millions de dinars relatifs à l'exercice 2025 et 72,06 millions de dinars au titre de l'exercice 2024. Les créances anciennes demeurent relativement limitées au sein de cette catégorie, traduisant un niveau de rotation plus favorable des comptes clients privés.

- Clients particuliers :

Les recouvrements enregistrés sur cette catégorie s'élèvent à 122,53 millions de dinars, constitués essentiellement de créances récentes rattachées à l'exercice 2025. Cette situation s'explique par la nature des prestations fournies à cette clientèle, généralement réglées dans des délais relativement courts.

- Filiales du Groupe HTT :

Les encaissements réalisés sur les créances intra-groupe demeurent limités, avec un montant global de 1,94 million de dinars, principalement au titre des exercices 2024 et 2025.

L'analyse par ancienneté fait ressortir que les recouvrements ont porté majoritairement sur les créances des exercices 2024 et 2025, lesquelles représentent à elles seules plus de 96 % du montant global encaissé. Les créances antérieures à 2023 demeurent quant à elles relativement faibles, ce qui traduit soit leur apurement progressif, soit leur couverture par des provisions constituées antérieurement.

Dans l'ensemble, les résultats enregistrés en matière de recouvrement témoignent des efforts déployés en matière de suivi des comptes clients, de relances et de régularisation des situations anciennes, contribuant ainsi à l'amélioration de la trésorerie de la chaîne et à la maîtrise du risque client.

Le recouvrement des créances par âge et par type de client sont représentées à l'échelle de la Chaîne EGH El-Aurassi comme suite :

RECOUVREMENT U : MDA

EGH CHAINE EL AURASSI	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	4,55	1,01	0,38	20,19	160,70	343,92	530,75
Entreprises Publique et Organisme Publics	1,49	0,10	0,10	8,37	270,39	193,56	474,01
Les entreprises Privées	5,03	1,97	1,02	0,05	72,06	121,01	201,14
Client Particulier	2,82					119,71	122,53
Filiales du Groupe HTT			0,00		0,26	1,69	1,94
TOTAL	13,88	3,07	1,50	28,61	503,41	779,89	1 330,37

RECOUVREMENT U : MDA

HOTEL EL AURASSI	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	3,87	1,01	0,38	19,81	153,76	333,88	512,72
Entreprises Publique et Organisme Publics	0,58	0,04	0,03	5,24	240,22	166,94	413,05
Les entreprises Privées	5,03	1,97	0,02	0,05	56,09	100,16	163,32
Client Particulier	2,82	-	-	-	-	66,60	69,42
Filiales du Groupe HTT	-	-	0,00	-	-	1,54	1,54
TOTAL	12,30	3,01	0,43	25,11	450,07	669,13	1 160,05

RECOUVREMENT U : MDA

HOTEL RYM	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales	0,68					9,72	10,40
Entreprises Publique et Organisme Publics					1,58		1,58
Les entreprises Privées			1,00		5,24		6,24
Client Particulier							
Filiales du Groupe HTT							
TOTAL	0,68		1,00		6,82	9,72	18,22

RECOUVREMENT

U : MDA

HOTEL EL BOUSTENE	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales				0,37	5,43	-	5,81
Entreprises Publique et Organisme Publics				3,09	24,50	22,72	50,31
Les entreprises Privées				-	10,25	13,71	23,96
Client Particulier				-		53,10	53,10
Filiales du Groupe HTT				-	0,26	0,07	0,32
TOTAL	-	-	-	3,46	40,44	89,60	133,50

RECOUVREMENT

U : MDA

HOTEL EL MEHRI	Antérieur à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Administration publique et collectivités locales					1,51	0,32	1,83
Entreprises Publique et Organisme Publics	0,91	0,06	0,07	0,04	4,08	3,90	9,06
Les entreprises Privées					0,48	7,14	7,62
Client Particulier						0,01	0,01
Filiales du Groupe HTT						0,08	0,08
TOTAL	0,91	0,06	0,07	0,04	6,07	11,44	18,59

10) RESSOURCES HUMAINES

L'année 2025 a été caractérisée par un plus important volume d'activité comparativement aux trois derniers exercices, particulièrement au niveau de l'hôtel El-Aurassi où le chiffre d'affaires réalisé durant cet exercice surpasse les réalisations précédentes. C'est dans ce contexte que l'effectif a été renforcé en vue de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante notamment dans un contexte concurrentiel féroce.

10.1 Les effectifs avec répartition socio-professionnelle :

Répartition EGH Chaîne El Aurassi :

L'effectif de la Chaîne au 31 décembre 2025 est de 818 :

Exécution :	407 employés, soit 49,76% de l'effectif total
Maîtrise :	317 employés, soit 38,75% de l'effectif total
Cadres :	94 employés, soit 11,49% de l'effectif total

Répartition par Unité Hôtelière :

Effectif moyen par unité au 31 décembre 2025 :

Hôtel El-Aurassi :	709 employés
Hôtel El-Boustène :	43 employés
Hôtel El-Mehri :	30 employés
Hôtel Rym :	36 employés

10.2 L'évolution des effectifs :

EGH Chaîne El-Aurassi :

- + 79 agents par rapport à 2024 soit (+ 10,69 %)
- + 77 agents par rapport à 2023 soit (+ 10,39 %)

Hôtel El-Aurassi :

- + 67 agents par rapport à 2024 soit (+ 10,44 %)
- + 82 agents par rapport à 2023 soit (+ 13,08 %)

Hôtel El-Boustene :

- + 02 agents par rapport à 2024 soit (+ 4,88 %)
- 03 agents par rapport à 2023 soit (- 6,52 %)

Hôtel El-Mehri :

- + 04 agent par rapport à 2024 soit (+ 15,38 %)

- 02 agents par rapport à 2023 soit (- 6,25 %)

Hôtel Rym :

+ 06 agents par rapport à 2024 soit (+ 20,00%)

Aucune évolution par rapport à 2023

10.3 Le mouvement des effectifs :

Durant l'exercice 2025, il a été procédé au niveau de l'EGH Chaîne El-Aurassi à l'intégration de **194** travailleurs contre **115** départs, dont **12** en retraite.

Une augmentation de **79** agents est enregistrée, soit **+10,69%**. Cette augmentation de l'effectif est due principalement à une gestion rationnelle des mouvements du personnel caractérisée essentiellement par des remplacements des départs, des nouvelles recrues pour faire face à l'évolution de l'activité par rapport à l'année précédente principalement au niveau des structures d'exploitations.

L'année 2025 a été caractérisée par le recrutement de deux cadres dirigeants occupant respectivement le poste de Directeur du Personnel et des Moyens et le poste de Directeur des Finances et de la comptabilité, à noter aussi le départ en retraite de deux cadres dirigeants qui occupait les postes de Directeur Commercial et de Directeur du Personnel et des Moyens.

Les départs par Unité Hôtelière :

Hôtel El-Aurassi : 95 dont 10 en retraite.

Hôtel Rym : 06 dont 01 en retraite

Hôtel El-Boustene : 13 dont 01 en retraite

Hôtel El-Mehri : 1

Les départs par types :

Démission : 34

Retraite : 12

Fin de contrat : 34

Essai non concluant : 09

Licenciement : 08

Abandon de poste : 18

10.4 La formation :

Formation Continue :

Dans le cadre de la réalisation du plan prévisionnel de formation de l'année 2025, deux cent dix-huit (**218**) employés relevant des trois catégories socioprofessionnelles ont

bénéficié de formations dispensées par des écoles de formation, organisées sur site ou au niveau des écoles de formation.

Les formations organisées sur site Intra-Entreprise :

- La Conduite à tenir en cas d'incendie (03 sessions)
- Le Secourisme (03 sessions)
- Le Comité de Participation : Rôle et mission
- La CPHS : Rôle et mission
- Le syndicat d'Entreprise : Rôle et mission
- L'encadrement pédagogique des apprentis (4 sessions)
- La négociation de la convention
- La formation d'accompagnement pour l'établissement des états des lieux des espaces clients (production et restaurants, hébergement et services des approvisionnements)
- HACCP : pour la CPHS
- La mise en œuvre de la 18-07, modifiée (2 sessions)
- La vulgarisation du code des marchés publics

Les formations Inter-Entreprises :

- La loi de finance 2025 (2 sessions)
- La taxe de la formation (2 sessions)
- Le code des marchés publics adopté par HTT
- La gestion de la cuisine de collectivité
- La mise en conformité de la loi 18-07 (2 sessions)
- La sécurité de l'information RSSI
- La gestion de la paie
- La gestion de la trésorerie
- Les règles de gestion RH
- La gestion des archives
- Le contrôle de gestion
- La fiscalité pratique d'entreprise
- Le cahier des clauses administratives CCAG 2021
- L'élaboration des cahiers de charges dans les Marchés Publics
- La négociation des contrats dans les Marchés Publics
- La protection sociale des travailleurs
- La gestion du droit des contrats de travail
- Le rôle du DPO

La répartition du personnel ayant bénéficié de formation par catégorie socioprofessionnelle est comme suit :

Catégorie Socio-professionnelle	Effectifs Formés	TAUX
Cadre	98	45%
Maîtrise	52	24%
Exécution	68	31%
Total	218	100%

Le montant global consacré à la formation des différentes catégories est réparti comme suit

Catégorie Socio-professionnelle	Cout en DA	TAUX
Cadre	3 812 548,64	57%
Maîtrise	1 838 363,88	28%
Exécution	983 769,50	15%
Total	6 634 682,02	100%

Pour ce qui est du budget ayant servi à la prise en charge des frais de formation des **218** employés, il est de **6.634.682,02 DA**.

Formation par apprentissage :

En ce qui concerne la formation par apprentissage, il est à noter que **112** apprentis ont été formés par mode apprentissage durant l'année 2025.

Le nombre d'apprentis par spécialité est comme suit :

- 59 apprentis en cuisine
- 10 apprentis en pâtisserie
- 03 apprentis en Art de la table
- 25 apprentis en administration et management hôtelier
- 06 apprentis en Réception
- 01 apprenti en comptabilité
- 01 apprenti en ressources humaines
- 06 apprentis en Maintenance
- 01 apprenti en magasin

Les dépenses réellement engagées s'élèvent à **6.715.232,21 DA** répartis comme suit :

	Cout en DA	TAUX
Présalaires des apprentis	2 651 532,21	39%
Prise en charge Restauration	2 862 200,00	43%
Primes des maîtres d'apprentis	1 201 500,00	18%
Total	6 715 232,21	100%

En conclusion, un montant de **13.349.914,23 DA** a été réalisé dans le cadre de la formation Continue et par Apprentissage durant l'année 2025 atteignant **2,13%** de la masse salariale de l'EGH Chaîne El Aurassi.

11) DEVELOPPEMENT ET MAINTENANCE

11.1 l'état d'avancement du programme de modernisation :

L'EGH Chaîne El Aurassi a finalisé l'ensemble des opérations de rénovation engagées dans ses unités hôtelières, dans le cadre de sa stratégie de modernisation du patrimoine et d'amélioration continue de la qualité des services offerts.

À l'issue des travaux de rénovation et de réhabilitation, les différentes unités hôtelières ont été progressivement remises en exploitation selon les périodes suivantes :

- Unité Hôtel El Aurassi : mise en exploitation en Mars 2012 ;
- Unité Hôtel El Boustene : mise en exploitation en Mai 2016 ;
- Unité Hôtel El Méhri : mise en exploitation en Avril 2016 ;
- Unité Hôtel Rym : mise en exploitation en Novembre 2019

11.2 Projet restant à réaliser :

L'EGH Chaîne El Aurassi ne dispose d'aucun projet en cours de réalisation à ce jour.

11.3 Bilan de l'investissement par projet :

Le financement des projets de rénovation a été réalisé au travers 6 convention de crédit à longs termes signés avec le crédit populaire d'Algérie (CPA) et deux conventions avec le trésor publique

Unités	Enveloppes allouées	Credit Consommées	Reliquats Renoncées
Unité Hotel El Aurassi			
CLT CPA n° 1263	484 000 000,00	420 000 000,00	64 000 000,00
CLT CPA n° 1264	223 530 000,00	115 683 000,00	107 847 000,00
CLT CPA n° 1265	498 000 000,00	354 174 122,51	143 825 877,49
CLT CPA n° 1266	4 889 004 190,00	4 836 000 000,00	53 004 190,00
Sous Total A	6 094 534 190,00	5 725 857 122,51	368 677 067,49
Unité Hotel El Boustene			
CLT Tresor	960 522 310,14	960 522 310,14	-
Sous Total B	960 522 310,14	960 522 310,14	-
Unité Hotel El Méhri			
CLT Tresor	347 705 539,86	7 030 000,00	340 675 539,86
Sous Total C	347 705 539,86	7 030 000,00	340 675 539,86
Unité Hotel Rym			
CLT CPA n° 1029	60 000 000,00	35 756 214,80	24 243 785,20
CLT CPA n° 1053	562 000 000,00	559 959 258,63	2 040 741,37
Sous Total D	622 000 000,00	595 715 473,43	26 284 526,57
Total Chaîne El Aurassi	8 024 762 040,00	7 289 124 906,08	735 637 133,92

12) ENDETTEMENT :

12.1 Dette (globale et par unité)

Au 31 décembre 2025 le niveau des dettes est arrêté à un peu plus de 6 milliards de dinars.

Elles sont synthétisées comme suit :

Dettes Globales arrêtées au 31 Décembre 2025

Unité	Dettes s/principale	Intérêt	TVA 19%	Total à payer
Rym	634 348 276,77	91 317 803,00	17 350 382,57	743 016 462,34
El Aurassi	3 833 122 948,40	380 557 372,38	72 305 900,77	4 285 986 221,55
El Boustene	815 993 684,35	165 168 283,43	-	981 161 967,78
El Mehri	7 030 000,00	1 422 968,16	-	8 452 968,16
Total Chaîne	5 290 494 909,52	638 466 426,97	89 656 283,34	6 018 617 619,83

Détail des dettes par convention et par unité arrêtées au 31 Décembre 2025

Unité	Dettes s/principale	Intérêt	TVA 19%	Total à payer
Unité Rym	20 702 570,50	1 469 844,17	279 270,39	22 451 685,06
Unité Rym	613 645 706,27	89 847 958,83	17 071 112,18	720 564 777,28
Unité El Aurassi	154 156 434,36	4 458 047,07	847 028,94	159 461 510,37
Unité El Aurassi	69 907 128,11	1 159 131,39	220 234,96	71 286 494,46
Unité El Aurassi	152 217 790,51	4 401 983,47	836 376,87	157 456 150,85
Unité El Aurassi	3 456 841 595,42	370 538 210,46	70 402 260,00	3 897 782 065,88
Unité El Boustène	815 993 684,35	165 168 283,43	-	981 161 967,78
Unité Mehri	7 030 000,00	1 422 968,16	-	8 452 968,16
Total Chaîne	5 290 494 909,52	638 466 426,98	89 656 283,34	6 018 617 619,84

12.2 Echancier de remboursement (principal et intérêts) arrêté au 31 décembre 2025

Période	Amortissement	Intérêt	TVA 19%	Total à payer
2026	516 685 058,93	65 273 237,67	12 401 915,17	594 360 211,77
2027	862 533 013,38	147 218 730,68	22 498 451,33	1 032 250 195,39
2028	735 118 291,70	126 364 521,27	19 002 686,71	880 485 499,68
2029	727 998 481,04	101 486 754,10	14 758 774,85	844 244 009,99
2030	730 628 818,60	77 149 807,11	10 634 519,06	818 413 144,77
2031	733 351 217,98	52 720 798,31	6 510 263,27	792 582 279,56
2032	448 098 768,41	28 244 884,36	2 395 199,47	478 738 852,24
2033	162 944 937,71	17 825 063,47	969 530,92	181 739 532,10
2034	165 963 310,57	12 084 703,15	452 353,30	178 500 367,02
2035	111 558 041,54	6 751 402,90	32 589,27	118 342 033,71
2036	95 614 969,66	3 346 523,94	-	98 961 493,60
Total Chaîne	5 290 494 909,52	638 466 426,96	89 656 283,35	6 018 617 619,83

15) CONCLUSION

Pour conclure et à la lumière des très satisfaisants agrégats de gestion de l'exercice 2025, l'ensemble du corps d'administrateurs a pris acte des résultats dégagés par l'entreprise et après analyse, considère cela comme étant révélateurs des efforts consentis par l'ensemble des travailleurs et demeure confiant dans le contexte de croissance pour les exercices à venir.

DERRADJI w.n.A

